|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ECE/CEP/AC.13/2024/3 |
| _unlogo | **Conseil économique et social** | Distr. générale19 mars 2024FrançaisOriginal : anglais |

**Commission économique pour l’Europe**

Comité des politiques de l’environnement

**Comité directeur pour l’éducation au service du développement durable de la Commission économique pour l’Europe**

**Dix-neuvième session**

Genève, 29-31 mai 2024

Point 5 de l’ordre du jour provisoire

**Point sur les travaux du Groupe spécial des indicateurs : version finale du projet de modèle de rapport sur l’application de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable de 2021 à 2025 et orientations relatives à l’utilisation d’indicateurs**

 Modèle de rapport sur l’application de la Stratégie
de la Commission économique pour l’Europe pour l’éducation en vue du développement durable
de 2021 à 2025

 Note établie par des experts, sous la supervision du Comité directeur

|  |
| --- |
| *Résumé* |
| En vertu de son mandat, le Comité directeur pour l’éducation au service du développement durable de la Commission économique pour l’Europe (CEE) suit les progrès réalisés dans l’application de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable (EDD)*a*. |
| Les États participant à la Stratégie doivent présenter leurs rapports nationaux le 30 novembre 2024. Ils y présenteront les progrès accomplis dans l’application de la Stratégie au niveau national ou au niveau de l’État depuis la fin de la quatrième phase de l’application, en 2019, et pendant la phase intermédiaire ou la première phase (2021-2025) de la période suivante (2021-2030), qui correspond à la cinquième phase et au cinquième cycle de rapports obligatoires. En particulier, ils mettront en avant les progrès réalisés dans les quatre domaines d’action définis dans le Cadre d’application de la Stratégie de la Commission économique pour l’Europe pour l’éducation en vue du développement durable de 2021 à 2030 (Cadre de Nicosie) ([ECE/NICOSIA.CONF/2022/10](http://undocs.org/fr/ECE/NICOSIA.CONF/2022/10)), adopté à la troisième Réunion de haut niveau des ministères de l’éducation et de l’environnement (Nicosie, 5 octobre 2022). Le modèle à suivre pour établir ces rapports figure dans le présent document (voir annexe I). L’ensemble d’indicateurs sur lequel il repose a été élaboré par le Groupe d’experts des indicateurs relatifs à l’éducation en vue du développement durable. |
| Le modèle de rapport a été mis à jour par le Groupe spécial des indicateurs, que le Comité directeur*b* a créé à sa quatorzième réunion (Genève, 2 et 3 mai 2019) et chargé de moderniser le modèle existant en vue de la phase suivante (2020*c*-2030), en tenant compte des domaines prioritaires définis dans le nouveau document de réflexion sur le cadre d’application pour l’après-2019 que le Groupe spécial de la planification stratégique était en train d’élaborer. |
| Le modèle de rapport a également été mis à jour compte tenu des analyses des cycles précédents de suivi et d’évaluation de la Stratégie ainsi que, dans la mesure du possible, du nouveau cadre de suivi de l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture intitulé « L’EDD pour 2030 » et du mécanisme d’établissement de rapports annuels sur les objectifs de développement durable (notamment l’objectif 4). |
| En outre, les experts se sont attachés à rapprocher le modèle de rapport du Cadre de Nicosie, qui met en lumière quatre volets/domaines de travail, à savoir Enseignement de qualité et EDD, Approche paninstitutionnelle et EDD, Éducation numérique, technologies de l’information et de la communication et EDD, et Entrepreneuriat, emploi, innovation et EDD. |
| Sur la base des rapports nationaux soumis, le secrétariat établira, en 2026, un rapport de synthèse dans lequel il mettra en évidence les progrès réalisés et les difficultés rencontrées et formulera des recommandations. Ce rapport, indispensable pour suivre les progrès accomplis depuis les phases précédentes et fixer les priorités futures de la mise en application de la Stratégie, devrait être présenté à la vingt et unième réunion du Comité directeur, en 2026. |
| \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| *a* ECE/CEP/BATUMI.CONF/2016/11, annexe II, par. 4 d).*b* [ECE/CEP/AC.13/2019/2](http://undocs.org/fr/ECE/CEP/AC.13/2019/2), par. 74 a).*c* Le début de cette phase a été reporté de 2020 à 2021. |
|  |

 Introduction

1. On trouvera dans le présent document un modèle de rapport sur l’application de la Stratégie de la Commission économique pour l’Europe (CEE) pour l’éducation en vue du développement durable. Ce modèle actualisé tient compte à la fois des priorités énoncées dans la Stratégie ([CEP/AC.13/2005/3/Rev.1](http://undocs.org/fr/CEP/AC.13/2005/3/Rev.1)), adoptée à la première Réunion de haut niveau des ministères de l’environnement et de l’éducation (Vilnius, 17-18 mars 2005), et dans le Cadre d’application de la Stratégie de 2021 à 2030 ([ECE/NICOSIA.CONF/2022/10](http://undocs.org/fr/ECE/NICOSIA.CONF/2022/10)), adopté à la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l’Europe » (Nicosie, 5‑7 octobre 2022) (Conférence de Nicosie). Il couvre tous les aspects de la Stratégie, en mettant l’accent sur les nouvelles priorités définies pour la première phase (2021-2025) de la prochaine période (2021-2030), et s’appuie sur le cadre et la procédure convenus lors du premier examen de la mise en application. Il tient compte, en outre, des précédents cycles de présentation des rapports (2010, 2014 et 2018) et des modèles correspondants (respectivement [ECE/CEP/AC.13/2009/10](http://undocs.org/fr/ECE/CEP/AC.13/2009/10), annexe, et [ECE/CEP/AC.13/2014/5](http://undocs.org/fr/ECE/CEP/AC.13/2014/5), annexe, et [ECE/CEP/AC.13/2018/4](http://undocs.org/fr/ECE/CEP/AC.13/2018/4), annexe I), ainsi que des observations formulées ultérieurement par les pays concernant la facilité d’utilisation et l’intérêt pratique des indicateurs et les renseignements à fournir dans les rapports.

2. L’ensemble d’indicateurs initial a été mis au point par le Groupe d’experts des indicateurs relatifs à l’éducation en vue du développement durable, créé à la première Réunion de haut niveau des ministères de l’environnement et de l’éducation[[1]](#footnote-2). On trouvera des informations à ce sujet dans trois rapports d’activité complémentaires ([CEP/AC.13/2005/9](http://undocs.org/fr/CEP/AC.13/2005/9), [ECE/CEP/AC.13/2006/5](http://undocs.org/fr/ECE/CEP/AC.13/2006/5) et [ECE/CEP/AC.13/2008/4](http://undocs.org/fr/ECE/CEP/AC.13/2008/4)).

3. En 2014, en concertation avec le Groupe d’experts des indicateurs, le secrétariat a apporté quelques modifications au modèle de rapport établi par ce dernier[[2]](#footnote-3) afin de l’adapter aux besoins de la troisième phase (2011-2015) de la première période de mise en application de la Stratégie (2005-2015).

4. En 2018, compte tenu des besoins et des priorités de la phase 2017-2019, qui sont décrits dans le cadre de mise en application de la Stratégie ([ECE/BATUMI.CONF/2016/11](http://undocs.org/fr/ECE/BATUMI.CONF/2016/11)), le secrétariat, en concertation avec le Bureau, a de nouveau modifié le modèle de rapport élaboré en 2014 par le Groupe d’experts[[3]](#footnote-4).

5. La dernière révision du modèle de rapport a été entamée en 2020 comme suite à plusieurs faits nouveaux. Au cours de la période 2018-2021, un groupe consultatif spécial créé à la treizième réunion du Comité directeur[[4]](#footnote-5) − le Groupe spécial de la planification stratégique − a défini de nouveaux domaines d’action prioritaires, qui sont intégrés dans le nouveau cadre d’application de la Stratégie pour 2021-2030 (adopté à la Conférence de Nicosie, après quelque retard dû à la pandémie de COVID-19). D’ici à 2025, le Comité directeur devra décider s’il y a lieu de conserver les mêmes priorités ou d’en définir de nouvelles pour la prochaine phase, qui s’étendra de 2026 à 2030. Le cadre d’application pour 2021-2030, qui rend compte de l’avancement des travaux du Groupe spécial de la planification stratégique, porte essentiellement sur certains domaines thématiques prioritaires de la nouvelle planification stratégique, à savoir : a) enseignement de qualité et éducation au service du développement durable ; b) approche paninstitutionnelle de l’éducation au service du développement durable ; c) éducation numérique, technologies de l’information et de la communication et éducation au service du développement durable ; d) entrepreneuriat, emploi, innovation et éducation au service du développement durable.

6. À sa quatorzième réunion (Genève, 2 et 3 mai 2019), le Comité directeur a décidé de créer le Groupe spécial des indicateurs[[5]](#footnote-6), qu’il a chargé de moderniser ou de réviser le modèle existant de rapport en vue de la phase suivante (2020-2030), en tenant compte du nouveau cadre que le Groupe spécial de la planification stratégique était en train d’élaborer, et il a proposé de nommer le coordonnateur national des Pays-Bas Président de ce nouveau groupe. Le secrétariat a invité les pays intéressés à proposer la candidature d’experts qui pourraient devenir membres du Groupe et, sur la base des propositions reçues, des experts de l’Allemagne, de la Belgique, du Canada, de la Géorgie, de la Hongrie, du Monténégro, des Pays-Bas et de l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture (UNESCO) ont été nommés membres du Groupe. Ce dernier bénéficie par ailleurs du soutien du secrétariat de la CEE.

7. Le Groupe a tenu trois réunions de travail en 2019-2020, à Utrecht (Pays-Bas), du 23 au 25 octobre 2019, à Podgorica, les 16 et 17 décembre 2019, et à Bruxelles, du 12 au 14 février 2020. En raison de la pandémie de COVID-19, aucune autre réunion n’a pu être planifiée pour la période 2020-2021.

8. Le Groupe avait pour mandat de réviser le modèle existant ou d’en élaborer un nouveau en fonction : a) des principaux points pris en compte par la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable ; b) des résultats obtenus dans l’application de la Stratégie depuis 2005 ; c) du nouveau cadre intitulé « Planification stratégique de l’éducation au service du développement durable à l’horizon 2030 ». Le but était de fournir aux États membres un modèle de rapport qui soit souple, révisé et modernisé et qui corresponde à la nouvelle mission du Comité directeur[[6]](#footnote-7).

9. Après que le modèle révisé a été soumis au Comité directeur pour examen et commentaires à ses quinzième et seizième réunions (tenues à Genève, en format hybride, respectivement les 19 et 20 octobre 2020 et les 10 et 11 mai 2021), le Groupe a tenu de nouvelles consultations en ligne. Les travaux réalisés jusque-là ont été présentés à la dix‑septième réunion du Comité directeur (Genève, 30 et 31 mai 2022)[[7]](#footnote-8).

10. Dans le contexte de ses réunions de travail, le Groupe avait comme objectifs d’examiner et d’évaluer le cadre existant, de déterminer quels indicateurs étaient ou deviendraient obsolètes, d’examiner les possibilités de synergies avec l’UNESCO et d’autres organismes compétents et de mener une réflexion critique sur la mise en application de la Stratégie au cours des dix années précédentes.

11. À l’issue des débats tenus à ses réunions de travail, le Groupe a adopté les décisions et propositions suivantes :

a) Dans le modèle utilisé précédemment, remplacer des questions sur la disponibilité de certains documents d’orientation auxquelles il a déjà été répondu par des questions portant sur ce qui a changé depuis le dernier cycle de présentation des rapports en 2018 ;

b) Revoir et simplifier les références aux niveaux d’éducation, qui suivent la classification internationale type de l’éducation, de nombreux pays ayant eu du mal à fournir des renseignements détaillés en se référant à cette classification, car leur système éducatif est souvent structuré différemment ;

c) Reformuler certaines questions pour en clarifier le sens ;

d) Ajouter des questions et des indicateurs concernant les nouveaux domaines thématiques et axes de travail définis pour la prochaine période (2021-2030) ;

e) Tenir compte des travaux de l’UNESCO sur la présentation de rapports relatifs aux objectifs de développement durable (en particulier l’objectif 4 et la cible 4.7) ;

f) Prendre en compte les informations tirées de la manifestation mondiale « Envision 4.7 », organisée par le réseau Bridge 47 (Helsinki, 5-7 novembre 2019)[[8]](#footnote-9), et du Congrès européen sur l’éducation mondiale à l’horizon 2050 (Dublin, 3 et 4 novembre 2022) afin de déterminer la voie à suivre pour renforcer la collaboration en vue de la réalisation de la cible 4.7 des objectifs de développement durable.

12. Une échelle plus complète comprenant quatre niveaux a été introduite afin d’évaluer avec plus de précision l’application des différents aspects de la Stratégie (voir appendices). Elle remplacera l’approche semi-quantitative à six niveaux (A-F) fondée sur le nombre de cases cochées (ou de réponses positives) dans chacun des tableaux des appendices. Pour certaines questions, les pays seront invités à tirer leurs propres conclusions concernant les tendances qui se dégagent de leurs réponses.

13. En révisant le modèle, le Groupe spécial s’est efforcé de créer des synergies entre le cadre de suivi et d’évaluation de la CEE, les travaux en cours concernant les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et l’exercice quadriennal de suivi et d’évaluation des progrès en matière d’éducation à la citoyenneté mondiale et d’éducation au service du développement durable effectué en application de la recommandation de 1974 de l’UNESCO sur l’éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l’éducation relative aux droits de l’homme et aux libertés fondamentales[[9]](#footnote-10). Le nouveau cadre de l’UNESCO, intitulé « L’éducation en vue du développement durable : vers la réalisation des objectifs de développement durable (L’EDD pour 2030) », a été lancé à la Conférence mondiale sur l’éducation pour le développement durable (Berlin, 17-19 mai 2021), organisée par le Gouvernement allemand.

14. La mise à jour du modèle de rapport s’inscrit dans le prolongement des décisions prises à la Conférence de Nicosie, du nouveau cadre d’application de la Stratégie pour 2021‑2030 et de la déclaration ministérielle de Nicosie sur l’éducation en vue du développement durable. Dans ces décisions, les États membres sont invités « à continuer de rendre régulièrement compte à la CEE des progrès accomplis au niveau national dans la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l’EDD, dans le cadre du mécanisme de notification existant, mis à jour de manière à refléter les domaines prioritaires du nouveau cadre d’application 2021-2030, et sur la base de l’expérience tirée de la méthode de suivi et d’évaluation précédente, tout en veillant à ce que les données des rapports puissent être comparées à celles fournies dans le cadre de précédents exercices de présentation de rapports nationaux sur la mise en œuvre à la CEE »[[10]](#footnote-11).

15. Pour finir, le modèle a été examiné par Paul Vare et Marco Rieckmann, en leur qualité d’experts, sous la supervision du Président du Comité directeur, et soumis pour réflexion : a) aux responsables des quatre domaines d’action définis dans le cadre d’application ; b) aux membres du Groupe spécial des indicateurs.

16. Les principales caractéristiques de la procédure de présentation des rapports sont les suivantes :

a) Les États membres de la CEE établissent des rapports nationaux de manière consultative et transparente, avec la participation de toutes les parties prenantes compétentes au niveau national ou au niveau de l’État. Les lignes directrices relatives à l’établissement des rapports sur l’application de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable ([ECE/CEP/AC.13/2023/5](http://undocs.org/fr/ECE/CEP/AC.13/2023/5)) peuvent faciliter ce processus, auquel devraient collaborer les ministères et institutions et les parties prenantes ;

b) Les rapports sont soumis au secrétariat par voie électronique, au format Word. Ils doivent être rédigés en anglais. Ils peuvent être soumis dans d’autres langues (comme le français ou le russe), accompagnés d’une traduction en anglais. Ils seront diffusés dans la langue dans laquelle ils auront été reçus, sans avoir été revus par les services d’édition ;

c) La date limite pour la soumission au secrétariat des rapports dus en 2024 a été fixée au 30 novembre 2024, compte tenu des procédures de gestion des documents en vigueur à l’ONU ;

d) Le secrétariat de la CEE publiera les rapports et les études de cas sur son site Web ;

e) D’ici à 2026, le secrétariat de la CEE établira un rapport de synthèse, dans lequel il mettra en évidence les progrès accomplis et les difficultés rencontrées et tirera des conclusions sur la mise en application de la Stratégie. Les premières conclusions (mais pas le rapport lui-même) devraient être présentées à la vingt et unième réunion du Comité directeur, en 2026.

17. Les principaux documents utiles à l’élaboration des rapports nationaux pour 2024 sont les suivants :

a) La Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable et le Cadre d’application de la Stratégie de 2021 à 2030 ;

b) Le modèle de rapport (voir annexe I) ;

c) Le Guide pour l’élaboration des rapports sur la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable ([ECE/CEP/AC.13/2009/5](http://undocs.org/fr/ECE/CEP/AC.13/2009/5)) et un nouveau supplément à celui-ci, intitulé « Lignes directrices relatives à l’établissement des rapports sur l’application de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable» ([ECE/CEP/AC.13/2023/5](http://undocs.org/fr/ECE/CEP/AC.13/2023/5)), qui donne de brèves instructions concernant l’utilisation du modèle aux coordonnateurs nationaux et aux autres experts nationaux chargés de l’élaboration des rapports nationaux pour le cycle de présentation de rapports obligatoires en cours ;

d) Le premier rapport intérimaire sur l’application de la Stratégie (2005-2007), intitulé « Apprendre les uns des autres : réalisations, difficultés et marche à suivre » ([ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/3-ECE/CEP/AC.13/2007/2](http://undocs.org/fr/ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/3) et [ECE/BELGRADE.
CONF/2007/INF/3/Add.1-ECE/CEP/AC.13/2007/2/Add.1](http://undocs.org/fr/ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/3/Add.1-ECE/CEP/AC.13/2007/2/Add.1)) ;

e) Le deuxième rapport d’évaluation de l’application de la Stratégie (2008-2010), intitulé « Apprendre les uns des autres : réalisations, difficultés et marche à suivre » ([ECE/CEP/AC.13/2012/3](http://undocs.org/fr/ECE/CEP/AC.13/2012/3)) ;

f) Le troisième rapport d’évaluation de l’application de la Stratégie (2011-2015), intitulé « Apprendre les uns des autres : réalisations, difficultés et marche à suivre » ([ECE/CEP/AC.13/2016/3](http://undocs.org/fr/ECE/CEP/AC.13/2016/3)) ;

g) La publication intitulée *Ten Years of the UNECE Strategy for Education for Sustainable Development: Evaluation Report on the Implementation of the UNECE Strategy for Education for Sustainable Development from 2005 to 2015* (Dix ans de stratégie de la CEE aux fins de l’éducation pour le développement − Rapport d’évaluation sur l’application de la Stratégie de la CEE aux fins de l’éducation pour le développement durable de 2005 à 2015)[[11]](#footnote-12) ;

h) Le quatrième rapport d’évaluation de l’application de la Stratégie (2017-2019), intitulé « Apprendre les uns des autres : réalisations, difficultés et marche à suivre » ([ECE/CEP/AC.13/2021/3](http://undocs.org/fr/ECE/CEP/AC.13/2021/3)) ;

i) La publication intitulée *Implementation of the UNECE Strategy for ESD across the ECE Region (2015-2018)* (Application de la stratégie de la CEE pour l’EDD dans la région de la CEE (2015-2018))[[12]](#footnote-13).

18. On trouvera à l’annexe I un tableau récapitulatif et une auto-évaluation à compléter par les pays.

19. Un calendrier pour l’établissement des rapports est proposé à l’annexe II.

Annexe I

 Modèle de rapport sur l’application de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable

 Phase d’application : 2021-2025 (collecte de données de 2019[[13]](#footnote-14) à début 2024[[14]](#footnote-15))

|  |
| --- |
|  |
| Le présent rapport est soumis au nom du Gouvernement \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ suite à la demande du Comité directeur pour l’éducation au service du développement durable de la Commission économique pour l’Europe (CEE).Nom du ou des responsables (coordonnateurs nationaux) de la soumission du rapport :Fonctions officielles :Signature :Date :Nom complet de l’organisme :Adresse postale :Téléphone :Adresse électronique :Site Web :Nom du fonctionnaire à contacter concernant le rapport national (si différent du coordonnateur) : |

Partie 1 : Application de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable (EDD) au regard des objectifs de la stratégie initiale

|  |
| --- |
| **Point 1***[[15]](#footnote-16)* **Faire en sorte que les cadres directifs, réglementaires et opérationnels soutiennent l’éducation en vue du développement durable** |
| *S’il y a lieu, veuillez donner des informations sur la situation de votre pays au regard de cet objectif (1 500 caractères au maximum, espaces comprises, pour chaque question).* |
| **Indicateur 1.1** **Des mesures préalables sont prises pour contribuer à la promotion de l’EDD** |
| Sous-indicateur 1.1.1 | Qui a été nommé coordonnateur national ou autre responsable au niveau national pour les questions touchant à la Stratégie de la CEE pour l’EDD (une ou plusieurs personnes)*[[16]](#footnote-17)* ? |
| Personne n’a été nommé [ ]  | *Veuillez préciser : a) quel poste occupe cette personne ;* *b) de quel ministère ou département elle relève :* |
| Sous-indicateur 1.1.2 | Existe-t-il un organisme chargé de coordonner l’application de l’EDD ? |
| Oui [ ]  Non [ ] a) Oui [ ]  Non [ ] b) Oui [ ]  Non [ ] c) Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez préciser :**a)* *Si l’organisme de coordination a pour mandat d’appliquer l’EDD ;**b)* *Si son mandat comprend l’application de la Stratégie de la CEE pour l’EDD ;**c)* *Si l’organisme assure la coordination avec de multiples parties prenantes, par exemple des organisations non gouvernementales (ONG) et le secteur privé ;**d)* *Tout changement survenu depuis 2018, par exemple concernant la structure ou les mécanismes de communication visés ci-dessus.* |
| Sous-indicateur 1.1.3 | Existe-t-il un plan national ou une stratégie nationale d’application de l’EDD (couvrant à la fois l’éducation formelle, non formelle et informelle) ? |
| Oui [ ]  Non [ ] a) Oui [ ]  Non [ ] b) Oui [ ]  Non [ ] c) Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez préciser si ce plan ou cette stratégie :**a)* *Comprend l’application de la Stratégie de la CEE pour l’EDD et indiquer l’adresse du site Web sur lequel ce document est disponible ;**b)* *Fait apparaître des liens avec les objectifs de développement durable (ODD) (en particulier l’objectif 4), le cadre de l’UNESCO intitulé « L’EDD pour 2030 », la recommandation du Conseil européen sur l’apprentissage au service de la durabilité environnementale*[[17]](#footnote-18) *et la Déclaration de Dublin sur l’éducation mondiale à l’horizon 2050 (Déclaration de Dublin)*[[18]](#footnote-19). *Dans l’affirmative, veuillez donner des précisions ;**c)* *A été mis(e) à jour récemment.* *Dans l’affirmative, veuillez préciser quels ont été les principaux changements.* |
| **Indicateur 1.2** **Des cadres directifs, réglementaires et opérationnels contribuent à la promotion de l’EDD***[[19]](#footnote-20)* |
| Sous-indicateur 1.2.1 | L’EDD et les ODD sont-ils pris en compte dans les documents directifs nationaux (en matière d’éducation) ou d’autres documents pertinents, par exemple dans les plans nationaux relatifs à l’environnement*[[20]](#footnote-21)* ? |
| Oui [ ]  Non [ ] a) Oui [ ]  Non [ ] b) Oui [ ]  Non [ ] c) Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez préciser à quel niveau et citer les principaux documents concernés :**a)* *Niveau national ou niveau de l’État ;**b) Niveau sectoriel ou ministériel ;**c)* *Niveau intersectoriel.**Veuillez mettre en avant tout changement majeur survenu depuis 2018.* |
| Sous-indicateur 1.2.2 | L’EDD est-elle : |
| a) Oui [ ]  Non [ ] b) Oui [ ]  Non [ ]  | *a) Visée par des textes législatifs et réglementaires nationaux (ou infranationaux, selon la situation dans votre pays) relatifs à l’éducation ?**b)* *Prévue dans les programmes d’études et les normes, arrêtés ou prescriptions relatifs à l’éducation formelle adoptés au niveau national (ou infranational, selon la situation dans votre pays), tels qu’ils s’appliquent dans votre système éducatif aux niveaux d’éducation ci-dessous*[[21]](#footnote-22)*?**Dans l’affirmative, veuillez développer vos réponses aux points a) et b).* *Complétez le tableau en cochant (✓) les cases correspondantes.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| *Niveaux d’éducation formelle* | *a)* | *b)* |
| *Oui* | *Oui* |
| I. Éducation de la petite enfance (niveau 0 de la Classification internationale type de l’éducation (CITE)) |  |  |
| II. Enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) |  |  |
| III. Enseignement secondaire général (niveaux 2 et 3 de la CITE − enseignement général) |  |  |
| IV. Enseignement professionnel (niveaux 2, 3, 4 et 5 de la CITE − enseignement professionnel) |  |  |
| V. Enseignement supérieur (à l’exclusion de l’enseignement professionnel) (niveaux 5 − enseignement général et 6, 7 et 8) |  |  |

 |
| Sous-indicateur 1.2.3 | Les politiques évoquées ci-dessus prévoient-elles des cadres, des critères ou des procédures*[[22]](#footnote-23)* bien définis au niveau national en ce qui concerne la qualité de l’EDD dans l’éducation formelle*[[23]](#footnote-24)* ? |
| Oui [ ]  Non [ ] Oui [ ]  Non [ ] Oui [ ]  Non [ ] Oui [ ]  Non [ ]  | *L’EDD est-elle intégrée dans les cadres, les critères ou les procédures d’assurance de la qualité établis au niveau national ou infranational pour les écoles, les lycées, les universités ou les centres d’apprentissage ?* *Dans l’affirmative, veuillez développer votre réponse et donner des liens.**Veuillez préciser votre réponse pour chaque niveau d’éducation formelle en cochant (✓) ou non la case correspondante du tableau ci-dessous.*

|  |  |
| --- | --- |
| *Niveaux d’éducation formelle* |  |
| *Oui* |
| I. Éducation de la petite enfance (niveau 0 de la CITE) |  |
| II. Enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) |  |
| III. Enseignement secondaire général (niveaux 2 et 3 de la CITE − enseignement général) |  |
| IV. Enseignement professionnel (niveaux 2, 3, 4 et 5 de la CITE − enseignement professionnel) |  |
| V. Enseignement supérieur (à l’exclusion de l’enseignement professionnel) (niveaux 5 − enseignement général et 6, 7 et 8) |  |

*Si un tel système existe également pour l’éducation non formelle, veuillez donner des exemples. [Veuillez mener de vastes consultations auprès des établissements d’éducation non formelle pour répondre à cette question].Est-il prévu d’élaborer des cadres d’assurance de la qualité de l’EDD dans votre pays ?**Dans l’affirmative, veuillez donner des précisions.**L’EDD est-elle intégrée dans les normes relatives à la formation ou à l’éducation professionnelles ?* *Fait-elle partie des critères d’évolution de carrière des enseignants ou des responsabilités des directeurs d’école, des principaux ou des recteurs ?**Dans l’affirmative, veuillez développer votre réponse et donner des liens.**L’EDD est-elle prise en compte dans les examens institutionnels, les procédures de certification, les inspections scolaires, les examens par des pairs et les exercices similaires ?* *Dans l’affirmative, veuillez développer votre réponse et donner des liens.* |
| Sous-indicateur 1.2.4 | En ce qui concerne l’éducation non formelle et informelle, existe-t-il des cadres ou des mécanismes d’assurance de la qualité de l’EDD (au niveau national ou infranational, selon la situation dans votre pays) ? |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez développer votre réponse.* |
| Sous-indicateur 1.2.5 | Des fonds publics sont-ils disponibles ou des mesures d’incitation économiques ont-elles été prises dans le but précis de promouvoir l’EDD ? |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez développer votre réponse.* |
| *Observations finales concernant le point 1* | *Formulez des observations finales à propos de l’application, depuis 2018, de la Stratégie s’agissant des aspects relevant du point 1 (qui correspond au premier objectif de la Stratégie : faire en sorte que les cadres directifs, réglementaires et opérationnels soutiennent l’EDD).* |
|  | *Veuillez répondre aux questions suivantes en présentant des exemples concrets en quelques mots (1 000 caractères au maximum, espaces comprises, pour chaque question) :** *Quelles mesures et initiatives ont été particulièrement fructueuses et pourquoi ?*
* *Quelles difficultés se sont présentées dans le cadre de la réalisation de cet objectif ?*
* *Quels autres éléments faudrait-il prendre en compte dans la poursuite de la mise en œuvre de l’EDD au regard de cet objectif ?*
* *Les efforts sont-ils coordonnés au niveau du gouvernement ou des initiatives complémentaires sont-elles menées ?* *Veuillez illustrer par des exemples.*
 |
| **Point 2** **Promouvoir le développement durable par l’acquisition de connaissances scolaires, extrascolaires ou parallèles** |
| *S’il y a lieu, veuillez donner des informations sur la situation de votre pays au regard de cet objectif (1 500 caractères au maximum, espaces comprises, pour chaque question).* |
| **Indicateur 2.1** **Les principaux thèmes du développement durable***[[24]](#footnote-25)* **sont abordés dans l’éducation formelle** |
| Sous-indicateur 2.1.1 | Quels ODD sont enseignés en priorité dans le système d’éducation formelle de votre pays ? |
|  | *Veuillez indiquer dans le tableau figurant à l’appendice I a) à quels niveaux du système d’éducation formelle les questions clefs du développement durable sont traitées (1 500 caractères au maximum, espaces comprises, pour chaque question).**Veuillez donner des informations détaillées sur la manière dont deux enjeux nationaux majeurs sont abordés dans le cadre de l’éducation formelle (1 500 caractères au maximum, espaces comprises, pour chaque question).**Veuillez commenter les éventuelles incohérences entre les éléments que vous avez cités et les résultats qui ressortent du tableau à l’appendice I a) (1 500 caractères au maximum, espaces comprises, pour chaque question).* |
| Sous-indicateur 2.1.2 | Les objectifs d’apprentissage (connaissances, savoir-faire, comportement, valeurs et compétences) qui favorisent l’EDD sont-ils expressément définis dans les programmes d’études*[[25]](#footnote-26)* aux différents niveaux du système d’éducation formelle ? |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez préciser quels objectifs d’apprentissage ont de l’importance en ce qui concerne l’EDD dans votre pays en remplissant le tableau à l’appendice I b).* |
| Sous-indicateur 2.1.3 | Utilisez-vous un cadre international ou national particulier pour recenser les objectifs d’apprentissage et les compétences des apprenants en matière d’EDD ? |
| Oui [ ]  Non [ ] Oui [ ]  Non [ ]  | *Cadres internationaux :* *dans l’affirmative, veuillez préciser (par exemple, « L’éducation en vue des objectifs de développement durable : Objectifs d’apprentissage »*[[26]](#footnote-27)*, le cadre de compétences clefs en matière de durabilité*[[27]](#footnote-28)*, le cadre européen de compétences en matière de durabilité « GreenComp »*[[28]](#footnote-29) *ou la Déclaration de Dublin).**Cadres nationaux :* *dans l’affirmative, veuillez préciser.* |
| Sous-indicateur 2.1.4 | Les méthodes d’enseignement et d’apprentissage favorisant l’EDD sont-elles expressément définies dans les programmes d’études*[[29]](#footnote-30)* aux différents niveaux du système d’éducation formelle ? |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez indiquer dans le tableau figurant à l’appendice I c) les principales méthodes prévues dans les programmes d’études dans votre pays.* *Sinon, veuillez préciser quelles méthodes sont le plus souvent employées, si cette information est disponible, même si ces méthodes ne sont pas mentionnées dans les documents officiels.**Veuillez donner des informations détaillées sur la manière dont deux enjeux nationaux majeurs sont abordés dans le cadre de l’éducation formelle (1 500 caractères au maximum, espaces comprises, pour chaque question).**Commentez les résultats qui ressortent du tableau à l’appendice I c) (1 500 caractères au maximum, espaces comprises, pour chaque question) :* |
| **Indicateur 2.2** **Des stratégies de mise en œuvre de l’EDD sont clairement définies** |
| Sous-indicateur 2.2.1  | Est-ce que l’EDD : |
| a) Oui [ ]  Non [ ] b) Oui [ ]  Non [ ] c) Oui [ ]  Non [ ] d) Oui [ ]  Non [ ] e) Oui [ ]  Non [ ]  | *a) Fait l’objet d’activités périscolaires ?Dans l’affirmative, veuillez préciser quelles mesures sont prises à cet effet au niveau national (1 000 caractères au maximum, espaces comprises, pour chaque question) ;**b) Est traitée de manière transversale (c’est-à-dire dispensée dans le cadre de plusieurs matières, mais pas dans l’ensemble du programme) ?Dans l’affirmative, veuillez préciser quelles mesures sont prises à cet effet au niveau national (1 000 caractères au maximum, espaces comprises, pour chaque question) ;**c) Est abordée de manière intégrée (c’est-à-dire dispensée dans l’ensemble du programme) ?Dans l’affirmative, veuillez préciser quelles mesures sont prises à cet effet au niveau national (1 000 caractères au maximum, espaces comprises, pour chaque question) ;**d) Fait l’objet d’une approche paninstitutionnelle, qui suppose de tenir compte dans les programmes d’études d’aspects tels que les salles de classe, les cours de récréation, la gestion et la collectivité ? Dans l’affirmative, veuillez préciser quelles mesures sont prises à cet effet au niveau national (1 000 caractères au maximum, espaces comprises, pour chaque question) ;**e) Est intégrée à des matières particulières (par exemple, l’éducation artistique, les langues ou la géographie) ? Veuillez remplir le tableau à l’appendice I d). Veuillez donner des précisions dans le tableau ci-dessous en attribuant une note à chaque niveau du système d’éducation formelle, comme suit : 0 − Jamais ; 1 − Rarement ; 2 − Fréquemment ; 3 − Très fréquemment ou systématiquement.* |
|  | **Note par approche stratégique**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| *Niveaux d’éducation* | *a)* | *b)* | *c)* | *d)* | *e)* |
| *Oui* | *Oui* | *Oui* | *Oui* | *Oui* |
| I. Éducation de la petite enfance (niveau 0 de la CITE) |  |  |  |  |  |
| II. Enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) |  |  |  |  |  |
| III. Enseignement secondaire général (niveaux 2 et 3 de la CITE − enseignement général) |  |  |  |  |  |
| IV. Enseignement professionnel (niveaux 2, 3, 4 et 5 de la CITE − enseignement professionnel) |  |  |  |  |  |
| V. Enseignement supérieur (à l’exclusion de l’enseignement professionnel) (niveaux 5 − enseignement général et 6, 7 et 8) |  |  |  |  |  |

 |
| **Indicateur 2.3** **L’adoption d’une approche paninstitutionnelle du développement durable et de l’EDD est encouragée** |
| Sous-indicateur 2.3.1a) Oui [ ]  Non [ ] b) Oui [ ]  Non [ ]  | L’adoption d’une approche paninstitutionnelle des enjeux de durabilité suppose d’intégrer l’EDD dans la culture institutionnelle, la direction, la gouvernance, les programmes d’études, la formation des enseignants, les pratiques d’enseignement, le cadre d’apprentissage et les expériences d’apprentissage dans la collectivité et en dehors de l’école*[[30]](#footnote-31)*.*a)* *Des mesures ont-elles été mises en place pour encourager l’adoption d’une approche paninstitutionnelle du développement durable et de l’EDD (directives, systèmes de récompenses, appui financier ou technique, formation du personnel éducatif ou autres outils et ressources) ?**b)* *Existe-t-il des mesures incitatives similaires en ce qui concerne l’éducation non formelle (par exemple en vue de l’application d’une approche paninstitutionnelle dans les entreprises, les ONG ou les services publics)*[[31]](#footnote-32)*?* |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *En cas de réponse affirmative au point* *a), veuillez préciser quels dispositifs sont en place aux différents niveaux du système d’éducation formelle :**Précisez dans le tableau ci-dessous quels niveaux d’éducation sont concernés en cochant (✓) la case correspondante.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| *Niveaux d’éducation* | *Oui* | *Mesures incitatives* |
| I. Éducation de la petite enfance (niveau 0 de la CITE) |  |  |
| II. Enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) |  |  |
| III. Enseignement secondaire général (niveaux 2 et 3 de la CITE − enseignement général) |  |  |
| IV. Enseignement professionnel (niveaux 2, 3, 4 et 5 de la CITE − enseignement professionnel) |  |  |
| V. Enseignement supérieur (à l’exclusion de l’enseignement professionnel) (niveaux 5 − enseignement général et 6, 7 et 8) |  |  |

*Si possible, veuillez donner des précisions (détaillez les mesures incitatives citées dans le tableau).**En cas de réponse affirmative au point b), veuillez donner des exemples.* |
| Sous-indicateur 2.3.2 | Dans quelle mesure votre pays participe-t-il à des initiatives internationales relatives à l’EDD dans le cadre du système d’éducation formelle, par exemple au réseau Eco-Schools ou au Réseau des écoles associées de l’UNESCO ? Y a-t-il d’autres exemples d’approche paninstitutionnelle dans le domaine de l’éducation formelle ? |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez indiquer de combien de réseaux votre pays fait partie, lesquels sont les plus importants (pourcentage d’écoles), qui les dirige et s’il y a un système de récompenses ou de reconnaissance associé.**Veuillez remplir le tableau ci-dessous :*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| *Initiative* | *Organisation chef de file au niveau national* | *Système de récompenses* | *Pourcentage d’écoles concernées* |
| Eco-Schools |  |  |  |
| Réseau des écoles associées de l’UNESCO |  |  |  |
| Programme national d’approche pédagogique globale |  |  |  |
| Autre programme relatif à l’approche pédagogique globale ou l’approche paninstitutionnelle |  |  |  |
| Autre |  |  |  |

 |
| **Indicateur 2.4** **L’EDD est soumise à des systèmes d’évaluation** |
| Sous-indicateur 2.4.1 | Les progrès des étudiants en matière d’EDD sont-ils évalués ? |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez préciser quels niveaux du système d’éducation formelle sont concernés en cochant (✓) les cases appropriées dans le tableau ci-dessous.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| *Niveaux d’éducation* | *Oui* | *Le cas échéant, donnez un exemple de contenuet de méthode d’évaluation* |
| I. Éducation de la petite enfance (niveau 0 de la CITE) |  |  |
| II. Enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) |  |  |
| III. Enseignement secondaire général (niveaux 2 et 3 de la CITE − enseignement général) |  |  |
| IV. Enseignement professionnel (niveaux 2, 3, 4 et 5 de la CITE − enseignement professionnel) |  |  |
| V. Enseignement supérieur (à l’exclusion de l’enseignement professionnel) (niveaux 5 − enseignement général et 6, 7 et 8) |  |  |

 |
| **Indicateur 2.5** **En ce qui concerne l’éducation non formelle et informelle et les activités de sensibilisation : des méthodes et des stratégies visant à améliorer les connaissances et les pratiques relatives au développement durable ont été définies***[[32]](#footnote-33)* |
| Sous-indicateur 2.5.1 | Les questions liées au développement durable sont-elles abordées dans l’éducation informelle et les activités de sensibilisation ? |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez développer votre réponse, décrire les faits nouveaux survenus depuis 2018 et donner des exemples de bonnes pratiques concernant les méthodes d’enseignement et d’apprentissage qui facilitent l’éducation non formelle et informelle en vue du développement durable.* |
| Sous-indicateur 2.5.2 | La formation par le travail (par exemple, dans des petites entreprises, des exploitations agricoles, des syndicats ou des associations) touchant des questions liées au développement durable bénéficie-t-elle d’un appui ? |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez développer votre réponse, décrire les faits nouveaux survenus depuis 2018 et donner des exemples de bonnes pratiques.* |
| Sous-indicateur 2.5.3 | La formation à l’entrepreneuriat social*[[33]](#footnote-34)* est-elle soutenue ou encouragée par l’État ? |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez développer votre réponse, décrire les faits nouveaux survenus depuis 2018 et donner des exemples de bonnes pratiques.* |
| Sous-indicateur 2.5.4 | Les médias contribuent-ils activement à l’enseignement informel et non formel des questions liées au développement durable ? |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez développer votre réponse et décrire les faits nouveaux survenus depuis 2018.* |
| Sous-indicateur 2.5.5 | Les organisations de jeunes jouent-elles un rôle dans l’éducation non formelle et l’apprentissage informel en matière de développement durable ? |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez développer votre réponse, décrire les faits nouveaux survenus depuis 2018 et donner des exemples de bonnes pratiques.* |
| Sous-indicateur 2.5.6 | *Les organismes d’apprentissage axé sur le lieu de votre pays abordent-ils les questions liées à l’EDD (p. ex. par l’intermédiaire de centres d’étude sur le terrain, de centres d’EDD, de musées ou de jardins botaniques) ?* |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez donner des exemples.* |
| Sous-indicateur 2.5.7 | Des enquêtes, des évaluations ou des travaux similaires sont-ils menés pour mesurer les progrès accomplis et les résultats obtenus en matière d’EDD, au niveau régional ou national, grâce à l’éducation non formelle et à l’apprentissage informel ? |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez donner des exemples de rapports établis à l’issue de ces travaux.* |
| Sous-indicateur 2.5.8 | Votre gouvernement renforce-t-il la coopération en matière d’EDD entre les acteurs de l’éducation formelle, non formelle et informelle ? |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez donner des exemples de coopération entre les acteurs de l’éducation formelle, non formelle et informelle.* |
| **Indicateur 2.6** **L’EDD est un processus multipartite***[[34]](#footnote-35)* |
| Sous-indicateur 2.6.1 | L’élaboration d’une stratégie en matière d’EDD est-elle un processus multipartite dans votre pays ? |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez décrire ce processus.* |
| Sous-indicateur 2.6.2 | Existe-t-il dans votre pays des mécanismes et des plateformes*[[35]](#footnote-36)* multipartites de mise en œuvre de l’EDD au niveau national ou infranational ? |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez nommer les principales parties prenantes et préciser les effets essentiels de leur action.* *Veuillez remplir le tableau à l’appendice II.* |
| Sous-indicateur 2.6.3 | De multiples parties prenantes sont-elles associées aux initiatives relatives à l’EDD, notamment aux projets et programmes en la matière ? |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez donner des exemples.* |
| Sous-indicateur 2.6.4 | L’évaluation de l’EDD à des fins d’amélioration est-elle un processus multipartite dans votre pays ? |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez donner des précisions.* |
| *Observations finales concernant le point 2* | *Formulez des observations finales à propos de l’application de la Stratégie s’agissant des aspects relevant du point 2 (qui correspond au deuxième objectif de la Stratégie : promouvoir le développement durable par l’acquisition de connaissances scolaires, extrascolaires ou parallèles).* |
|  | *Veuillez répondre aux questions suivantes (1 000 caractères au maximum, espaces comprises, pour chaque question) :**−* *Quelles mesures et initiatives ont été particulièrement fructueuses et pourquoi ?**−* *Comment avez-vous fait face aux difficultés rencontrées dans le cadre de la réalisation de cet objectif ?**−* *Quelles leçons en avez-vous tirées en vue de la poursuite de la mise en œuvre de l’EDD ?**Communiquez des informations sur les études de cas présentant un intérêt en l’espèce, s’il y en a.* |
| **Point 3** **Renforcer les capacités des enseignants de s’instruire sur l’EDD et d’enseigner ce sujet** |
| *S’il y a lieu, veuillez donner des informations sur la situation de votre pays au regard de cet objectif (1 500 caractères au maximum, espaces comprises, pour chaque question).* |
| **Indicateur 3.1** **L’EDD est intégrée dans la formation des enseignants***[[36]](#footnote-37)* |
| Sous-indicateur 3.1.1 | L’EDD est-elle abordée dans la formation initiale/avant l’emploi des enseignants*[[37]](#footnote-38)* ? |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez préciser de quelle manière et dans quel contexte (par exemple, programme d’études, écoles, approches, pratiques pédagogiques et compétences).**Le cas échéant, indiquez quelles compétences en matière d’EDD sont expressément visées par le programme de formation initiale (par exemple, les compétences définies dans la publication de la CEE sur la question*[[38]](#footnote-39)*, dans le cadre « A Rounder Sense of Purpose »*[[39]](#footnote-40) *ou dans le cadre européen de compétences en matière de durabilité « GreenComp »).* *Précisez si ce programme est obligatoire ou facultatif.**Veuillez remplir le tableau à l’appendice III.* |
| Sous-indicateur 3.1.2 | L’EDD est-elle intégrée dans la formation en cours d’emploi ou la formation continue des enseignants*[[40]](#footnote-41)* ? |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez préciser quelles compétences en matière d’EDD sont expressément visées par les programmes de formation en cours d’emploi ou de formation continue.* *Précisez si ces programmes sont obligatoires ou facultatifs.**Veuillez remplir le tableau à l’appendice III.* |
| Sous-indicateur 3.1.3 | L’EDD est-elle intégrée dans la formation des responsables et des administrateurs des établissements d’enseignement ? |
| Oui [ ]  Non [ ]   | *Dans l’affirmative, veuillez préciser quelles compétences en matière d’EDD sont expressément visées par les programmes de formation.* *Veuillez également indiquer dans quelle mesure ces programmes sont accessibles et s’ils sont obligatoires ou facultatifs.**Veuillez remplir le tableau à l’appendice III.* |
| Sous-indicateur 3.1.4 | *Dans votre pays, l’EDD fait-elle partie des devoirs ou des fonctions des enseignants qualifiés ?* |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez développer votre réponse.* |
| **Indicateur 3.2** **Les enseignants ont la possibilité de coopérer dans le domaine de l’EDD** |
| Sous-indicateur 3.2.1 | Y a-t-il dans votre pays des réseaux ou des forums d’enseignants ou de responsables ou d’administrateurs actifs dans le domaine de l’EDD ? |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez donner les exemples les plus parlants.* |
| Sous-indicateur 3.2.2 | Ces réseaux et forums reçoivent-ils une quelconque aide de l’État*[[41]](#footnote-42)* ? |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez préciser de quelle façon, en indiquant et en décrivant les principales formes d’aide.* |
| *Observations finales concernant le point 3* | *Formulez des observations finales à propos de l’application de la Stratégie s’agissant des aspects relevant du point 3 (qui correspond au troisième objectif de la Stratégie : doter les éducateurs des compétences nécessaires pour qu’ils puissent intégrer le développement durable dans leurs programmes d’enseignement).* |
|  | *Veuillez répondre aux questions suivantes (1 000 caractères au maximum, espaces comprises, pour chaque question) :** *Quelles mesures et initiatives ont été particulièrement fructueuses et pourquoi ?*
* *Comment avez-vous fait face aux difficultés rencontrées dans le cadre de la réalisation de cet objectif ?*
* *Quelles leçons en avez-vous tirées en vue de la poursuite de la mise en œuvre de l’EDD ?*

*Communiquez des informations sur les études de cas présentant un intérêt en l’espèce, s’il y en a.* |
| **Point 4** **Assurer l’accès aux outils et matériels nécessaires à l’EDD** |
| *S’il y a lieu, veuillez donner des informations sur la situation de votre pays au regard de cet objectif (1 500 caractères au maximum, espaces comprises, pour chaque question).* |
| **Indicateur 4.1** **Des outils et des supports pédagogiques sont élaborés pour l’EDD** |
| Sous-indicateur 4.1.1 | Des ressources éducatives en libre accès sont-elles disponibles gratuitement dans votre pays ? |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez citer les principales ressources concernées.* |
| Sous-indicateur 4.1.2 | Existe-t-il des outils et des supports pédagogiques concernant l’EDD : |
| a) Oui [ ]  Non [ ] b) Oui [ ]  Non [ ]  | *a)* *Pour chaque niveau d’éducation ?**b)* *Dans toutes les langues nationales ?* |
|  | *Cochez la case (✓) correspondante dans le tableau ci-dessous.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| *Niveaux d’éducation* | *a) Oui* | *b)* *Oui* |
| I. Éducation de la petite enfance (niveau 0 de la CITE) |  |  |
| II. Enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) |  |  |
| III. Enseignement secondaire général (niveaux 2 et 3 de la CITE − enseignement général) |  |  |
| IV. Enseignement professionnel (niveaux 2, 3, 4 et 5 de la CITE − enseignement professionnel) |  |  |
| V. Enseignement supérieur (à l’exclusion de l’enseignement professionnel) (niveaux 5 − enseignement général et 6, 7 et 8) |  |  |

 |
| Sous-indicateur 4.1.3 | L’EDD est-elle facilitée par des outils numériques ou informatiques tels que : a) du matériel (par exemple, ordinateurs) ; b) des logiciels (par exemple, programmes)*[[42]](#footnote-43)* ? |
| a) Oui [ ]  Non [ ] b) Oui [ ]  Non [ ]  | *a)* *Dans l’affirmative, veuillez développer votre réponse et donner des détails ;**b)* *Dans l’affirmative, veuillez développer votre réponse et donner des détails.* |
| Sous-indicateur 4.1.4 | Existe-t-il des mécanismes de contrôle de la qualité du matériel d’enseignement et d’apprentissage ? |
| a) Oui [ ]  Non [ ] b) Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez préciser si des critères ou des directives basées sur la qualité ont été établis pour faciliter la sélection d’outils et de supports destinés à l’EDD qui sont :**a)* *Financés et homologués par les pouvoirs publics ;**b) Testés et approuvés par des experts.* |
| Sous-indicateur 4.1.5 | Existe-t-il un ou plusieurs registres centraux ou une ou plusieurs bases de données nationales des outils et supports pédagogiques relatifs à l’EDD qui soient consultables : |
| a) Oui [ ]  Non [ ] b) Oui [ ]  Non [ ]  | *a)* *Sur Internet ?**b)* *Via d’autres canaux ?**En cas de réponses affirmatives aux points a) et b), précisez qui établit et gère ces registres et bases de données et de quelle manière.* |
| *Observations finales concernant le point 4* | *Formulez des observations finales à propos de l’application de la Stratégie s’agissant des aspects relevant du point 4 (qui correspond au quatrième objectif de la Stratégie : assurer l’accès aux outils et matériels nécessaires à l’éducation en vue du développement durable).* |
|  | *Veuillez répondre aux questions suivantes (1 000 caractères au maximum, espaces comprises, pour chaque question) :** *Quelles mesures et initiatives ont été particulièrement fructueuses et pourquoi ?*
* *Comment avez-vous fait face aux difficultés rencontrées dans le cadre de la réalisation de cet objectif ?*
* *Quelles leçons en avez-vous tirées en vue de la poursuite de la mise en œuvre de l’EDD ?*

*Communiquez des informations sur les études de cas présentant un intérêt en l’espèce, s’il y en a.* |
| **Point 5** **Promouvoir la recherche-développement en matière d’EDD** |
| *S’il y a lieu, veuillez donner des informations sur la situation de votre pays au regard de cet objectif (1 500 caractères au maximum, espaces comprises, pour chaque question).* |
| **Indicateur 5.1** **La recherche en matière d’EDD est encouragée***[[43]](#footnote-44)* |
| Sous-indicateur 5.1.1 | Quels travaux de recherche notables sont menés dans votre pays en ce qui concerne l’EDD ? |
|   | *Donnez des exemples des travaux menés depuis 2018.* |
| Sous-indicateur 5.1.2 | Des ressources sont-elles disponibles pour financer la recherche sur le contenu de l’EDD et les méthodes associées*[[44]](#footnote-45)* ? |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, précisez quelles sont les principales catégories de donateurs (par exemple, fondations nationales pour la recherche ou la science, fondations pour la protection de l’environnement, ministères, fondations affiliées à un parti ou donateurs privés).* |
| Sous-indicateur 5.1.3 | Des recherches sont-elles menées pour évaluer les effets des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l’EDD dans votre pays*[[45]](#footnote-46)* ? |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez préciser :**a) Les secteurs et programmes qui ont fait l’objet de recherches et les principaux rapports établis ;**b)* *Les liens entre la recherche sur l’EDD et les stratégies internationales de développement durable (par exemple, celles de la CEE, de l’UNESCO, de l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), du Conseil de l’Europe ou de l’Union européenne, le Programme de développement durable à l’horizon 2030 et la Déclaration de Dublin).* |
| Sous-indicateur 5.1.4 | Les pouvoirs publics accordent-ils des bourses pour appuyer la recherche sur l’EDD : |
| a) Oui [ ]  Non [ ] b) Oui [ ]  Non [ ]  | *a)* *Au niveau du master ?**b)* *Au niveau du doctorat ?**En cas de réponse affirmative au point a) ou b), veuillez donner des précisions.* |
| Sous-indicateur 5.1.5 | Existe-t-il des possibilités de formation à la recherche en matière d’EDD dans votre pays ? |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez donner des précisions.* |
| **Indicateur 5.2** **Le développement et la diffusion de l’EDD sont encouragés** |
| a) Oui [ ]  Non [ ] b) Oui [ ]  Non [ ] c) Oui [ ]  Non [ ]  | *a)* *Les résultats des travaux de recherche et des évaluations sont-ils utilisés pour améliorer la mise en œuvre de l’EDD ?* *Dans l’affirmative, veuillez développer votre réponse.**b)* *Les chercheurs et les concepteurs dans le domaine de l’EDD collaborent-ils avec les responsables de l’élaboration des politiques pour définir et appliquer des bonnes pratiques et acquérir et mettre à profit de nouvelles connaissances ?* *Dans l’affirmative, veuillez développer votre réponse.**c)* *Des mesures ont-elles été prises pour encourager l’utilisation, dans la pratique, des connaissances issues de la recherche en matière d’EDD ?**Dans l’affirmative, veuillez développer votre réponse.* |
| *Observations finales concernant le point 5* | *Formulez des observations finales à propos de l’application de la Stratégie s’agissant des aspects relevant du point 5 (qui correspond au cinquième objectif de la Stratégie : promouvoir la recherche-développement en matière d’EDD).* |
|  | *Veuillez répondre aux questions suivantes (1 000 caractères au maximum, espaces comprises, pour chaque question) :**− Quelles mesures et initiatives ont été particulièrement fructueuses et pourquoi ?**− Comment avez-vous fait face aux difficultés rencontrées dans le cadre de la réalisation de cet objectif ?**− Quelles leçons en avez-vous tirées en vue de la poursuite de la mise en œuvre de l’EDD ?**Communiquez des informations sur les études de cas présentant un intérêt en l’espèce, s’il y en a.* |
| **Point 6** **Renforcer la coopération dans le domaine de l’EDD à tous les niveaux dans la région de la CEE et au-delà** |
| *S’il y a lieu, veuillez donner des informations sur la situation de votre pays au regard de cet objectif (1 500 caractères au maximum, espaces comprises, pour chaque question).* |
| **Indicateur 6.1** **La coopération internationale en matière d’EDD est renforcée dans la région de la CEE et au-delà** |
| Sous-indicateur 6.1.1 | Votre pays a-t-il fait des annonces de contribution ou pris d’autres engagements formels à collaborer avec les autres États membres (par exemple à la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ou dans le cadre de la Convention sur la biodiversité biologique) ? |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez développer votre réponse.* |
| Sous-indicateur 6.1.2 | Votre pays soutient-il l’EDD dans d’autres pays par des dons ou un appui ? |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez développer votre réponse.* |
| Sous-indicateur 6.1.3 | Votre gouvernement (ou d’autres pouvoirs publics) participe-t-il aux travaux de réseaux internationaux*[[46]](#footnote-47)* consacrés à l’EDD ou les soutient-il ? |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez préciser quels sont ces réseaux et qui les soutient.* *Indiquez quels sont les principaux réseaux concernés dans le tableau à l’appendice IV.* |
| Sous-indicateur 6.1.4 | Les établissements ou organismes d’enseignement (formel et non formel) présents dans votre pays participent-ils aux travaux de réseaux internationaux consacrés à l’EDD ? |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez développer votre réponse.* *Indiquez quels sont les principaux réseaux concernés dans le tableau à l’appendice IV.* |
| Sous-indicateur 6.1.5 | Existe-t-il des mécanismes ou accords de coopération interétatiques, bilatéraux ou multilatéraux couvrant explicitement l’EDD ? |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez développer votre réponse et indiquer les principaux mécanismes et accords.* |
| Sous-indicateur 6.1.6 | Votre pays s’efforce-t-il de promouvoir l’EDD dans des instances internationales en dehors de la région de la CEE ? |
| Oui [ ]  Non [ ]  | *Dans l’affirmative, veuillez énumérer et décrire les mesures prises.* |
| *Observations finales concernant le point 6* | *Formulez des observations finales à propos de l’application de la Stratégie s’agissant des aspects relevant du point 6 (qui correspond au sixième objectif de la Stratégie : renforcer la coopération dans le domaine de l’EDD à tous les niveaux dans la région de la CEE).* |
|  | *Veuillez répondre aux questions suivantes (1 000 caractères au maximum, espaces comprises, pour chaque question) :** *Quelles mesures et initiatives ont été particulièrement fructueuses et pourquoi ?*
* *Comment avez-vous fait face aux difficultés rencontrées dans le cadre de la réalisation de cet objectif ?*
* *Quelles leçons en avez-vous tirées en vue de la poursuite de la mise en œuvre de l’EDD ?*

*Communiquez des informations sur les études de cas présentant un intérêt en l’espèce, s’il y en a.* |
| **Point 7** **Préserver, utiliser et promouvoir le savoir des peuples autochtones ainsi que le savoir local et traditionnel en matière d’EDD** |
| *Veuillez donner des informations aussi précises que possible sur la situation de votre pays au regard de cette question (2 000 caractères au maximum, espaces comprises, pour chaque question).* |
| *Quelle place le savoir traditionnel et local et le savoir des peuples autochtones occupent-ils dans la mise en œuvre de l’EDD dans votre pays ?* *Veuillez donner des informations à ce sujet en mettant en lumière les changements survenus au fil du temps.* |

Partie 2 : Mesures prises dans les domaines d’action prioritaires du Cadre d’application de la Stratégie
de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable de 2021 à 2030*[[47]](#footnote-48)*

|  |
| --- |
| **Domaine d’action prioritaire a) − Volet 1 :** **Enseignement de qualité***[[48]](#footnote-49)* **et EDD** |
| *Encourager les pays à intégrer l’EDD dans les normes, cadres et ressources relatifs à la qualité associés aux examens institutionnels et aux évaluations formelles de la qualité* |
| Veuillez également prendre en considération vos réponses se rapportant aux sous-indicateurs suivants de la partie 1 :Sous-indicateur 1.2.3 En ce qui concerne les politiques, cadres, critères ou procédures nationaux ou infranationaux relatifs à la qualité de l’EDD ;Sous-indicateur 1.2.4 En ce qui concerne l’éducation non formelle et informelle. |
| Sous-indicateurs supplémentaires : |  |
| S.1.1 | **Les systèmes d’évaluation et d’amélioration de la qualité mentionnés au point 1.2.3, qui couvrent l’EDD et les ODD, s’appliquent-ils à la formation initiale des enseignants ?** |
| Oui [ ]  Non [ ]  |  *Dans l’affirmative, veuillez développer votre réponse.* |
|  |

|  |
| --- |
| *Indiquez dans le tableau ci-dessous quels niveaux du système d’éducation formelle sont concernés en cochant (✓) la case appropriée.* |
|

|  |  |
| --- | --- |
|  | *Formation initiale des enseignants* |
| *Oui* |
| I. Éducation de la petite enfance (niveau 0 de la CITE) |  |
| II. Enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) |  |
| III. Enseignement secondaire général (niveaux 2 et 3 de la CITE − enseignement général) |  |
| IV. Enseignement professionnel (niveaux 2, 3, 4 et 5 de la CITE − enseignement professionnel) |  |
| V. Enseignement supérieur (à l’exclusion de l’enseignement professionnel) (niveaux 5 − enseignement général et 6, 7 et 8) |  |

 |

 |
| S.1.2 | **Les programmes de formation initiale des enseignants dans votre pays couvrent-ils les systèmes d’amélioration de la qualité de l’EDD ?** |
| Oui [ ]  Non [ ]  |  *Dans l’affirmative, veuillez donner des exemples.* |
| S.1.3 | **Existe-t-il des programmes de perfectionnement professionnel destinés aux spécialistes de la qualité de l’enseignement, aux organismes et autorités compétents en la matière et aux cadres et responsables du secteur de l’éducation en ce qui concerne l’EDD ?** |
| Oui [ ]  Non [ ]  |  *Dans l’affirmative, veuillez donner des précisions.* |
| **Domaine d’action prioritaire b) − Volet 2 : Approche paninstitutionnelle et EDD** |
| *Promouvoir une approche paninstitutionnelle dans chaque établissement d’enseignement formel, non formel et informel* |
| Veuillez également prendre en considération vos réponses se rapportant aux sous-indicateurs suivants de la partie 1 :Sous-indicateur 2.3.1a) En ce qui concerne les mesures visant à encourager l’adoption d’une approche paninstitutionnelle (directives, systèmes de récompenses, appui financier ou technique, formation du personnel et des enseignants ou autres outils et ressources) ;b) En ce qui concerne une approche paninstitutionnelle dans le contexte de l’éducation non formelle.Sous-indicateur 2.3.2 En ce qui concerne les initiatives internationales relatives à l’EDD dans le domaine de l’éducation formelle. |
| Sous-indicateurs supplémentaires : |  |
| S.2.1 | **Une approche pédagogique globale ou une approche paninstitutionnelle est-elle prévue dans la politique éducative de votre pays (au niveau national ou infranational) ?** |
| Oui [ ]  Non [ ]  |  *Dans l’affirmative, veuillez donner des précisions concernant :**a)* *L’éducation formelle ;**b)* *L’éducation non formelle.* |
| S.2.2 | **Y a-t-il eu des avancées majeures dans votre pays en ce qui concerne la gouvernance, les programmes d’études, le leadership, le perfectionnement professionnel des enseignants, les méthodes d’enseignement, la collaboration, les installations et les infrastructures en vue de la promotion d’une approche paninstitutionnelle ou d’une approche pédagogique globale dans le système d’éducation formelle ?** |
| Oui [ ]  Non [ ]  |  *Dans l’affirmative, veuillez donner des précisions sur les progrès réalisés (par exemple, les niveaux de la CITE concernés ou les cadres précis adoptés au niveau national ou infranational*[[49]](#footnote-50)*) et donner un exemple.* |
| S.2.3 | **Votre pays rencontre-t-il des difficultés ou a-t-il des besoins particuliers pour ce qui est d’appliquer une approche paninstitutionnelle ou une approche pédagogique globale dans le système d’éducation formelle ?** |
| Oui [ ]  Non [ ]  |  *Dans l’affirmative, veuillez expliquer en quelques mots en quoi il est particulièrement difficile d’obtenir des avancées dans des domaines tels que les infrastructures physiques, les achats, les programmes d’études et la pédagogie.* |
| S.2.4 | **Existe-t-il dans votre pays des mécanismes de suivi ou des outils d’auto-évaluation qui facilitent l’évaluation des progrès réalisés en ce qui concerne l’adoption d’une approche paninstitutionnelle ou d’une approche pédagogique globale en matière d’EDD ?** |
| Oui [ ]  Non [ ]  |  *Dans l’affirmative, veuillez donner un exemple.* |
| S.2.5 | **Des établissements extérieurs au système d’éducation formelle (par exemple, des centres d’étude sur le terrain, des musées, des entreprises, les pouvoirs publics, des ONG) ont-ils adopté une approche paninstitutionnelle de la durabilité ?** |
| Oui [ ]  Non [ ]  |  *Veuillez préciser dans quel(s) type(s) d’établissement et donner un exemple dans chaque cas.* |
| S.2.6 | **Votre pays rencontre-t-il des difficultés ou a-t-il des besoins particuliers pour ce qui est d’appliquer une approche paninstitutionnelle ou une approche pédagogique globale dans le contexte de l’éducation non formelle ?** |
| Oui [ ]  Non [ ]  |  *Dans l’affirmative, veuillez expliquer en quelques mots en quoi il est particulièrement difficile pour certains types d’établissements de faire des progrès.* |
| **Domaine d’action prioritaire c) − Volet 3 : Éducation numérique, technologies de l’information et de la communication et EDD** |
| *Promotion des technologies de l’information et de la communication et de l’éducation numérique en faveur de l’EDD* |
| Veuillez également prendre en considération vos réponses se rapportant aux sous-indicateurs suivants de la partie 1 :Sous-indicateur 2.5.4 En ce qui concerne le rôle des médias dans l’enseignement informel et non formel des questions liées au développement durable ;Sous-indicateur 4.1.3 En ce qui concerne l’habileté numérique et les nouveaux outils technologiques favorisant l’EDD. |
| Sous-indicateurs supplémentaires : |  |
| S.3.1 | **L’habilité numérique et les nouvelles technologies ont-elles changé la façon dont l’EDD est dispensée et évaluée ?** |
| Oui [ ]  Non [ ]  |  *Dans l’affirmative, veuillez préciser comment.* |
| S.3.2 | **Y a-t-il dans votre pays des programmes qui aident les acteurs de l’enseignement (par exemple les enseignants, les conseillers et les inspecteurs) à utiliser les nouvelles technologies dans le domaine de l’EDD ?** |
| Oui [ ]  Non [ ]  |  *Dans l’affirmative, veuillez décrire l’un de ces programmes.* |
| S.3.3 | **Les progrès récents réalisés dans le domaine des technologies numériques et de l’habileté numérique ont-ils encouragé la mise au point d’une approche personnalisée de l’EDD dans votre pays ?** |
| Oui [ ]  Non [ ]  |  *Dans l’affirmative, veuillez préciser comment.* |
| S.3.4 | **Les programmes relatifs à l’EDD tiennent-ils compte de la mésinformation, de la diffusion d’informations fallacieuses et de l’hypertrucage (images truquées à l’aide d’outils d’intelligence artificielle, par exemple) dans le contexte des questions environnementales liées à la durabilité (par exemple, prévoient-ils des mesures de lutte contre la mésinformation sur les changements climatiques ou des supports de promotion en ligne) ?** |
| Oui [ ]  Non [ ]  |  *Dans l’affirmative, veuillez donner des précisions.* |
| S.3.5 | **La politique relative à l’EDD a-t-elle été modifiée pour tenir compte des technologies numériques et des nouvelles technologies (par exemple, introduction de cours en ligne ouverts à toutes et à tous) ?** |
| Oui [ ]  Non [ ]  |  *Dans l’affirmative, veuillez donner un exemple.* |
| S.3.6 | **Les programmes de perfectionnement professionnel continu en matière d’EDD favorisent-ils l’utilisation des outils numériques et des nouvelles technologies dans le cadre de l’EDD ?** |
| Oui [ ]  Non [ ]  |  *Dans l’affirmative, veuillez donner un exemple.* |
| **Domaine d’action prioritaire d) − Volet 4 : Entrepreneuriat, emploi, innovation et EDD***[[50]](#footnote-51)* |
| *Valorisation de l’entrepreneuriat et de l’emploi dans le cadre de l’EDD* |
| Veuillez également prendre en considération vos réponses se rapportant aux sous-indicateurs suivants de la partie 1 :Sous-indicateur 2.5.2 En ce qui concerne l’appui à la formation par le travail ;Sous-indicateur 2.5.3 En ce qui concerne le soutien ou les encouragements de l’État à l’égard de la formation à l’entrepreneuriat social ;Sous-indicateur 2.5.5 En ce qui concerne la participation des organisations de jeunes à l’apprentissage non formel et informel en matière de développement durable ;Sous-indicateur 2.5.6 En ce qui concerne les organismes d’apprentissage axé sur le lieu (par exemple, centres d’étude sur le terrain, centres d’EDD, musées et jardins botaniques). |
| S.4.1 | **Les programmes d’études ont-ils été modifiés comme suite à l’accent nouvellement mis sur l’entrepreneuriat et les emplois verts ?** |
| Oui [ ]  Non [ ]  |  *Dans l’affirmative, veuillez donner des exemples.* |
| S.4.2 | **Des programmes de formation initiale ou de formation continue consacrés aux emplois dans l’économie verte sont-ils proposés aux jeunes (18-30 ans) dans le cadre de l’enseignement et de la formation techniques et professionnels ?** |
| Oui [ ]  Non [ ]  |  *Dans l’affirmative, veuillez donner des exemples.* |
| S.4.3 | **Des cours, des programmes éducatifs ou des programmes d’études consacrés aux emplois de l’économie verte sont-ils proposés dans l’enseignement supérieur***[[51]](#footnote-52)***?** |
| Oui [ ]  Non [ ]  |  *Dans l’affirmative, veuillez donner des exemples.* |
| S.4.4 | **Des mécanismes ont-ils été mis en place au niveau national pour développer l’entrepreneuriat des jeunes dans le domaine de l’EDD en dehors du système d’éducation formelle ?** |
| Oui [ ]  Non [ ]  |  *Dans l’affirmative, veuillez donner des exemples.* |

Partie 3 : Conclusions et auto-évaluation

|  |
| --- |
| **Point 8** **Conclusions** |
| *Veuillez donner des informations supplémentaires aussi précises que possible sur la situation de votre pays au regard de la poursuite de la mise en œuvre de l’EDD (2 000 caractères au maximum, espaces comprises, pour chaque question).*1. *Quelles sont vos conclusions générales ?*
2. *Quelle assistance particulière pourrait être nécessaire pour assurer l’application de la Stratégie de la CEE pour l’EDD dans votre pays ?*
3. *Quelles sont les prochaines étapes pour votre pays ?*
 |
| **Indicateur 1.1** | **Des mesures préalables sont prises pour contribuer à la promotion de l’EDD** | *[ ]*  *Action à engager* | *[ ]*  *Commencée* | *[ ]*  *En progression* | *[ ]*  *En place* |
| **Indicateur 1.2** | **Des cadres directifs, réglementaires et opérationnels contribuent à la promotion de l’EDD** | *[ ]*  *Action à engager* | *[ ]*  *Commencée* | *[ ]*  *En progression* | *[ ]*  *En place* |
| **Indicateur 2.1** | **Les principaux thèmes du développement durable sont abordés dans l’éducation formelle** | *[ ]*  *Action à engager* | *[ ]*  *Commencée* | *[ ]*  *En progression* | *[ ]*  *En place* |
| **Indicateur 2.2** | **Des stratégies de mise en œuvre de l’EDD sont clairement définies** | *[ ]*  *Action à engager* | *[ ]*  *Commencée* | *[ ]*  *En progression* | *[ ]*  *En place* |
| **Indicateur 2.3** | **L’adoption d’une approche paninstitutionnelle du développement durable et de l’EDD est encouragée** | *[ ]*  *Action à engager* | *[ ]*  *Commencée* | *[ ]*  *En progression* | *[ ]*  *En place* |
| **Indicateur 2.4** | **L’EDD est soumise à des systèmes d’évaluation** | *[ ]*  *Action à engager* | *[ ]*  *Commencée* | *[ ]*  *En progression* | *[ ]*  *En place* |
| **Indicateur 2.5** | **En ce qui concerne l’éducation non formelle et informelle et les activités de sensibilisation : des méthodes et des stratégies visant à améliorer les connaissances et les pratiques relatives au développement durable ont été définies** | *[ ]*  *Action à engager* | *[ ]*  *Commencée* | *[ ]*  *En progression* | *[ ]*  *En place* |
| **Indicateur 2.6** | **L’EDD est un processus multipartite** | *[ ]*  *Action à engager* | *[ ]*  *Commencée* | *[ ]*  *En progression* | *[ ]*  *En place* |
| **Indicateur 3.1** | **L’EDD est intégrée dans la formation des enseignants** | *[ ]*  *Action à engager* | *[ ]*  *Commencée* | *[ ]*  *En progression* | *[ ]*  *En place* |
| **Indicateur 3.2** | **Les enseignants ont la possibilité de coopérer dans le domaine de l’EDD** | *[ ]*  *Action à engager* | *[ ]*  *Commencée* | *[ ]*  *En progression* | *[ ]*  *En place* |
| **Indicateur 4.1** | **Des outils et des supports pédagogiques sont élaborés pour l’EDD** | *[ ]*  *Action à engager* | *[ ]*  *Commencée* | *[ ]*  *En progression* | *[ ]*  *En place* |
| **Indicateur 5.1** | **La recherche en matière d’EDD est encouragée** | *[ ]*  *Action à engager* | *[ ]*  *Commencée* | *[ ]*  *En progression* | *[ ]*  *En place* |
| **Indicateur 5.2** | **Le développement et la diffusion de l’EDD sont encouragés** | *[ ]*  *Action à engager* | *[ ]*  *Commencée* | *[ ]*  *En progression* | *[ ]*  *En place* |
| **Indicateur 6.1** | **La coopération internationale en matière d’EDD est renforcée dans la région de la CEE et au-delà** | *[ ]*  *Action à engager* | *[ ]*  *Commencée* | *[ ]*  *En progression* | *[ ]*  *En place* |
|  |  |  |  |  |  |
| **Indicateur S 1** | **Enseignement de qualité et EDD** | *[ ]*  *Action à engager* | *[ ]*  *Commencée* | *[ ]*  *En progression* | *[ ]*  *En place* |
| **Indicateur S 2** | **Approche paninstitutionnelle et EDD** | *[ ]*  *Action à engager* | *[ ]*  *Commencée* | *[ ]*  *En progression* | *[ ]*  *En place* |
| **Indicateur S 3** | **Éducation numérique, technologies de l’information et de la communication et EDD** | *[ ]*  *Action à engager* | *[ ]*  *Commencée* | *[ ]*  *En progression* | *[ ]*  *En place* |
| **Indicateur S 4** | **Entrepreneuriat, emploi, innovation et EDD** | *[ ]*  *Action à engager* | *[ ]*  *Commencée* | *[ ]*  *En progression* | *[ ]*  *En place* |

Récapitulatif et auto-évaluation

*Veuillez préciser l’état de l’application de la Stratégie au regard des indicateurs énumérés dans le tableau ci-dessous en cochant (✓) la case appropriée.*

*Compte tenu des réponses se rapportant aux indicateurs, évaluez l’état de l’application de la Stratégie dans votre pays au regard de chaque indicateur. Précisez, si possible, la méthode utilisée pour cette auto-évaluation.*

Appendice I a)

 Indicateur 2.1, sous-indicateur 2.1.1

Veuillez préciser les thèmes clefs du développement durable qui sont expressément intégrés dans les programmes d’études aux différents niveaux du système d’éducation formelle en complétant le tableau ci-dessous (pour chaque thème, attribuez une note à chaque niveau du système d’éducation formelle, comme suit : 0 − Non intégré dans les programmes d’études ; 1 – Autorisé mais non recommandé dans les programmes d’études ; 2 − Recommandé mais non obligatoire dans les programmes d’études ; 3 − Explicitement prévu dans les programmes d’études. Vous pouvez ajouter des lignes à la fin du tableau pour énumérer les autres thèmes considérés comme essentiels à l’éducation au développement durable).

Veuillez également citer deux questions qui font l’objet d’un examen approfondi dans votre pays, en précisant la méthode suivie à cet effet et les enseignements tirés qui pourraient être utiles à d’autres pays.

Les thèmes énoncés dans le tableau ci-dessous sont organisés, dans l’ensemble, suivant l’ordre des objectifs de développement durable (ODD).

| *ODD de référence* | *Thème* | *Niveaux d’éducation formelle* |
| --- | --- | --- |
| *I* | *II* | *III* | *IV* | *V* | *VI* |
| ODD 1 | Atténuation de la pauvreté |  |  |  |  |  |  |
| ODD 2 | Sécurité sanitaire des aliments |  |  |  |  |  |  |
| ODD 3 | Santé individuelle et familiale (par exemple, VIH/sida, toxicomanie) |  |  |  |  |  |  |
| ODD 4 | Diversité culturelle |  |  |  |  |  |  |
| Contribution de la culture au développement durable |  |  |  |  |  |  |
| ODD 5 | Égalité des sexes |  |  |  |  |  |  |
| ODD 6 | Salubrité de l’environnement (par exemple, qualité de la nourriture et de l’eau potable, pollution) |  |  |  |  |  |  |
| ODD 7 | Énergie renouvelable |  |  |  |  |  |  |
| Gestion des ressources naturelles (par exemple, eau, sols, minéraux, combustibles fossiles) |  |  |  |  |  |  |
| ODD 8 | Croissance économique et emplois décents |  |  |  |  |  |  |
| Économie circulaire |  |  |  |  |  |  |
| Expérience professionnelle volontaire |  |  |  |  |  |  |
| Collaboration interdisciplinaire au service de la durabilité |  |  |  |  |  |  |
| ODD 9 | Protection de l’environnement (par exemple, gestion des déchets, surveillance de l’environnement, estimation des risques) |  |  |  |  |  |  |
| Responsabilité sociale des entreprises |  |  |  |  |  |  |
| ODD 10 | Droits de l’homme (par exemple, égalité des sexes, équité raciale et intergénérationnelle) |  |  |  |  |  |  |
| Pensée critique, repérage des informations fallacieuses, vérification des sources d’information |  |  |  |  |  |  |
| ODD 11 | Villes et collectivités durables |  |  |  |  |  |  |
|  | Aménagement rural/urbain |  |  |  |  |  |  |
| ODD 12 | Modes de vie durables |  |  |  |  |  |  |
| Modes de production et de consommation |  |  |  |  |  |  |
| ODD 13 | Changements climatiques et désertification |  |  |  |  |  |  |
| ODD 14 | Mers et océans |  |  |  |  |  |  |
| ODD 15 | Diversité biologique et paysagère |  |  |  |  |  |  |
| Principes écologiques/approche écosystémique |  |  |  |  |  |  |
| ODD 16 | Citoyenneté, démocratie et gouvernance mondiales |  |  |  |  |  |  |
| Entrepreneuriat social |  |  |  |  |  |  |
| ODD 17 | Éthique et philosophie de l’environnement |  |  |  |  |  |  |
|  **Total** |  |  |  |  |  |  |
| Autres thèmes essentiels (ajouter autant d’éléments que nécessaire) |  |  |  |  |  |  |

*Note* : Niveaux d’éducation formelle : I. Éducation de la petite enfance (niveau 0 de la CITE) ; II. Enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) ; III. Enseignement secondaire général (niveaux 2 et 3 de la CITE − enseignement général) ; IV. Enseignement professionnel (niveaux 2, 3, 4 et 5 de la CITE − enseignement professionnel) ; V. Enseignement supérieur (à l’exclusion de l’enseignement professionnel) (niveaux 5 − enseignement général et 6, 7 et 8) ; VI. Aucune information disponible.

Votre réponse fera apparaître quels thèmes sont traités aux différents niveaux de l’enseignement. La répartition des cases cochées est plus importante que leur nombre.

*Abréviations* : ODD = objectif de développement durable ; sida = syndrome d’immunodéficience acquise ; VIH = virus de l’immunodéficience humaine.

 EXTRA : Informations détaillées sur deux enjeux majeurs

|  |  |
| --- | --- |
| Thèmes les plus importants dans votre pays | 1. Thème :2. Thème : |
| Manière dont vous avez traité ces enjeux | 1. Veuillez préciser, donner un exemple et décrire les enseignements tirés.2. Veuillez préciser, donner un exemple et décrire les enseignements tirés. |

Appendice I b)

 Indicateur 2.1, sous-indicateur 2.1.2

Veuillez énumérer les objectifs d’apprentissage et les compétences les plus pertinents dans votre pays et indiquer à quel(s) niveau(x) du système éducatif ils sont explicitement intégrés aux programmes d’études[[52]](#footnote-53) (ajoutez autant de lignes que nécessaire dans le tableau ci-dessous et cochez (✓) la ou les cases appropriées pour chaque objectif d’apprentissage).

 Objectifs d’apprentissage

| *Objectifs d’apprentissage/compétences* | *Niveaux d’éducation formelle* |
| --- | --- |
| *I* | *II* | *III* | *IV* | *V* | *VI* |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |

*Note* : Votre réponse fera apparaître quels objectifs d’apprentissage en matière d’éducation au service du développement durable sont visés aux différents niveaux de l’enseignement. La répartition des cases cochées est plus importante que leur nombre.

Appendice I c)

 Indicateur 2.1, sous-indicateur 2.1.4

Veuillez indiquer dans quelle mesure les méthodes d’enseignement et d’apprentissage utilisées pour dispenser une éducation en vue du développement durable (EDD) sont expressément prévues dans les programmes d’études aux différents niveaux de l’enseignement pour chaque méthode. Attribuez une note à chaque niveau du système d’éducation formelle, comme suit : 0 − Non prévue dans les programmes d’études ; 1 − Autorisée mais non recommandée dans les programmes d’études ; 2 − Recommandée mais non obligatoire dans les programmes d’études ; 3 − Explicitement prévue dans les programmes d’études. Vous pouvez ajouter des lignes à la fin du tableau pour énumérer les autres méthodes considérées comme essentielles dans votre pays pour l’enseignement et l’apprentissage en vue du développement durable).

Veuillez également citer deux méthodes d’enseignement et d’apprentissage largement utilisées dans votre pays, en donnant des informations sur l’application de ces méthodes et en précisant les enseignements tirés qui pourraient être utiles à d’autres pays.

 Méthodes d’enseignement et d’apprentissage

| *Quelques méthodes essentielles d’enseignement et d’apprentissage en matière d’EDD* | *Niveaux d’éducation formelle* |
| --- | --- |
| *I* | *II* | *III* | *IV* | *V* | *VI* |
| **Apprentissage expérientiel** | Voyages scolaires |  |  |  |  |  |  |
| Apprentissage en plein air (par exemple, excursions à la journée) |  |  |  |  |  |  |
| Apprentissage en plein air (dans l’enceinte de l’école) |  |  |  |  |  |  |
| Observation en situation de travail (emplois verts) |  |  |  |  |  |  |
| Expériences sur le lieu de travail |  |  |  |  |  |  |
| Apprentissage situé (en conditions réelles), y compris la formation par le travail |  |  |  |  |  |  |
| Apprentissage par le service |  |  |  |  |  |  |
| Entrepreneuriat, y compris les projets d’entrepreneuriat axés sur l’apprenant |  |  |  |  |  |  |
| Collaboration entre l’école et la population |  |  |  |  |  |  |
| Apprentissage par l’investigation |  |  |  |  |  |  |
| Apprentissage par la résolution de problèmes |  |  |  |  |  |  |
| Apprentissage centré sur le processus de création |  |  |  |  |  |  |
| Apprentissage par le projet (y compris les projets axés sur l’apprenant) |  |  |  |  |  |  |
| Argumentation et débats |  |  |  |  |  |  |
| **Pensée prospective** | Cartographie conceptuelle et perceptuelle |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
| Établissement de modèles, analyse des tendances, étude de perspectives |
| Étude de scénarios |  |  |  |  |  |  |
| Projection dans l’avenir |  |  |  |  |  |  |
| **Pensée critique** | Recherche de données et d’informations critiques |  |  |  |  |  |  |
| Réflexion critique, par exemple, au moyen de journaux réflexifs |  |  |  |  |  |  |
| Compréhension des valeurs |  |  |  |  |  |  |
| Réflexion philosophique |  |  |  |  |  |  |
| Analyse des pratiques actuelles |  |  |  |  |  |  |
| **Apprentissage numérique** | Scénarios virtuels |  |  |  |  |  |  |
| Jeux et modèles virtuels (numériques) |  |  |  |  |  |  |
| Utilisation de la réalité augmentée |  |  |  |  |  |  |
| Utilisation de l’intelligence artificielle |  |  |  |  |  |  |
| **Jeux et ludification** | Jeux éducatifs |  |  |  |  |  |  |
| Jeux d’entreprise |  |  |  |  |  |  |
| Simulation, jeux de rôle et scénarios |  |  |  |  |  |  |
| Apprentissage ludifié |  |  |  |  |  |  |
|  |  **Total** |  |  |  |  |  |  |

*Note* : Niveaux d’éducation formelle : I. Éducation de la petite enfance (niveau 0 de la CITE) ; II. Enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) ; III. Enseignement secondaire général (niveaux 2 et 3 de la CITE − enseignement général) ; IV. Enseignement professionnel (niveaux 2, 3, 4 et 5 de la CITE − enseignement professionnel) ; V. Enseignement supérieur (à l’exclusion de l’enseignement professionnel) (niveaux 5 − enseignement général et 6, 7 et 8) ; VI. Aucune information disponible.

 EXTRA : Informations détaillées sur deux méthodes d’enseignement et d’apprentissage

|  |  |
| --- | --- |
| Deux principales méthodes d’enseignement et d’apprentissage utilisées dans votre pays | Méthode 1 :Méthode 2 : |
| Manière dont ces méthodes ont été utilisées pour répondre à des enjeux particuliers | 1. Veuillez préciser, donner des exemples et décrire les enseignements tirés.2. Veuillez préciser, donner des exemples et décrire les enseignements tirés. |

Appendice I d)

 Indicateur 2.2, sous-indicateur 2.2.1 e)

Veuillez indiquer dans le tableau ci-dessous dans quelle mesure une éducation au service du développement durable est dispensée dans le cadre des différentes matières du programme d’études, en utilisant l’échelle suivante : 0 − Non dispensée ; 1 − Peut être dispensée mais pas de manière approfondie ; 2 − Explicitement prévue dans certains chapitres seulement ; 3 − Explicitement prévue comme contexte ou dans l’ensemble de la matière.

| *Matière* | *Niveaux d’éducation formelle* |
| --- | --- |
| *I* | *II* | *III* | *IV* | *V* | *VI* |
| Langue(s) nationale(s) |  |  |  |  |  |  |
| Mathématiques |  |  |  |  |  |  |
| Géographie |  |  |  |  |  |  |
| Chimie |  |  |  |  |  |  |
| Biologie |  |  |  |  |  |  |
| Physique |  |  |  |  |  |  |
| Éducation artistique |  |  |  |  |  |  |
| Langues étrangères |  |  |  |  |  |  |
| Citoyenneté |  |  |  |  |  |  |
| Économie |  |  |  |  |  |  |
| Histoire |  |  |  |  |  |  |
| Musique |  |  |  |  |  |  |
| Art dramatique |  |  |  |  |  |  |
| Enseignement religieux |  |  |  |  |  |  |
| Éducation physique |  |  |  |  |  |  |
| Philosophie et déontologie |  |  |  |  |  |  |
| Sciences |  |  |  |  |  |  |
| Autre (*veuillez préciser*) |  |  |  |  |  |  |

Appendice II

 Indicateur 2.6, sous-indicateur 2.6.2

Veuillez indiquer dans quelle mesure la mise en œuvre de l’éducation en vue du développement durable (EDD) est un processus multipartite en complétant le tableau ci‑dessous. Veuillez cocher (✓) la ou les cases appropriées pour indiquer les parties prenantes, notamment celles qui n’exécutent pas seulement des projets, mais participent à l’application de la stratégie nationale de promotion de l’EDD en tant que partenaires. Veuillez donner des exemples de bonnes pratiques. Pour ce faire, veuillez mener de vastes consultations en veillant à la participation des groupes sous-représentés. Vous pouvez utiliser l’approche des « changements les plus importants » pour trouver des exemples à inclure dans votre rapport.

| *Parties prenantes* | *Classification établie dans la Stratégie de la CEE pour l’EDD* |
| --- | --- |
| *Éducation formelle* | *Éducation non formelle* | *Éducation informelle* |
| ONG |  |  |  |
| Collectivités locales |  |  |  |
| Syndicats |  |  |  |
| Secteur privé/entreprises privées |  |  |  |
| Secteur associatif |  |  |  |
| Groupes confessionnels |  |  |  |
| Médias |  |  |  |
| Monde universitaire |  |  |  |
| Groupes de jeunes |  |  |  |
| Groupes/partis politiques |  |  |  |
| Institutions publiques nationales |  |  |  |
| Autres (*ajouter autant d’éléments que nécessaire*) |  |  |  |
| **Total** |  |  |  |

*Abréviations* : CEE = Commission économique pour l’Europe ; ONG = organisation non gouvernementale.

Appendice III

 Indicateur 3.1, sous-indicateurs 3.1.1 à 3.1.3

Veuillez indiquer dans le tableau ci-dessous dans quelle mesure l’éducation en vue du développement durable (EDD) est intégrée à la formation initiale et à la formation en cours d’emploi du personnel éducatif en attribuant à chaque niveau du système éducatif la note appropriée, comme suit : 0 − Jamais ; 1 − Rarement ; 2 − Fréquemment ; 3 − Très fréquemment ou systématiquement.

| *Niveaux d’éducation* | *Mesure dans laquelle les professionnels de l’enseignement reçoivent une formation en vue d’intégrer l’EDD dans leur pratique\** |
| --- | --- |
| *Enseignants* | *Responsables et cadres\*\** |
| *Formation initiale (sous‑indicateur 3.1.1)* | *Formation en cours d’emploi (sous‑indicateur 3.1.2)* | *Formation en cours d’emploi (sous‑indicateur 3.1.3)* |
| I. Éducation de la petite enfance (niveau 0 de la CITE) |  |  |  |
| II. Enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) |  |  |  |
| III. Enseignement secondaire général (niveaux 2 et 3 de la CITE − enseignement général) |  |  |  |
| IV. Enseignement professionnel (niveaux 2, 3, 4 et 5 de la CITE − enseignement professionnel) |  |  |  |
| V. Enseignement supérieur (à l’exclusion de l’enseignement professionnel) (niveaux 5 − enseignement général et 6, 7 et 8) |  |  |  |

\* Il est entendu qu’une formation dure au moins une journée (cinq heures de présence au minimum).

\*\* Voir [CEP/AC.13/2005/3/Rev.1](http://undocs.org/fr/CEP/AC.13/2005/3/Rev.1), par. 54 et 55.

*Abréviations* : CITE = Classification internationale type de l’éducation.

Appendice IV

 Indicateur 6.1, sous-indicateur 6.1.3

 Liste des principaux réseaux relatifs à l’éducation en vue du développement durable

| *Réseau* | *Pays participant(sous-indicateur 6.1.3)* | *Autres parties prenantes participantes(sous-indicateur 6.1.4)* |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |
| COPERNICUS Alliance |  |  |
| Réseau de centres régionaux d’expertise en matière d’EDD |  |  |
| Eco-Schools |  |  |
| Réseau des écoles associées de l’UNESCO |  |  |
| MIO-ECSDE |  |  |
| Convention des Carpates |  |  |
| Réseau Bridge 47 |  |  |
| Réseau GENE |  |  |
| Baltique 21 |  |  |
| Regions4 Sustainable Development |  |  |
| Autre |  |  |

*Abréviations* : Convention des Carpates = Convention-cadre sur la protection et le développement durable des Carpates ; COPERNICUS Alliance = European Network on Higher Education for Sustainable Development ; GENE = Global Education Network Europe ; MIO‑ECSDE = Mediterranean Information Office for Environment, Culture and Sustainable Development.

Annexe II

 Calendrier proposé pour l’établissement des rapports

Le calendrier proposé ci-dessous pour l’élaboration et la soumission des rapports nationaux a pour objectif de faciliter la présentation des rapports par les pays. Il est demandé aux États membres de respecter la date limite afin : i) de laisser suffisamment de temps pour établir le rapport sur les progrès accomplis dans l’application de la Stratégie au niveau régional pendant la phase intermédiaire ou la première phase (2021-2026) de la prochaine période (2021-2030), qui correspond à la cinquième phase d’application et au cinquième cycle de présentation de rapports obligatoires ; ii) de permettre la prise en compte de tout examen de l’état de l’application dans les débats menés sur l’EDD dans le cadre du Comité directeur.

| *Étape de l’établissement du rapport national* | *Temps nécessaire (suggestion)* | *Calendrier indicatif* |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |
| Envoi du questionnaire aux États membres |  | juin 2024 |
| Élaboration de la première version du rapport | 1 mois | 1er-30 août2024 |
| Concertation multipartite sur le rapport | 2 mois | 1er septembre-30 octobre 2024 |
| Établissement de la version finale du rapport (y compris sa traduction, le cas échéant) | 1 mois | 1er-30 novembre 2024 |
| Date limite pour la soumission du rapport national à la CEE |  | 30 novembre 2024 |
| Établissement de la première version du rapport d’activité concernant la région de la CEE | 6 mois | mai 2025 |
| Examen de la première version et établissement de la version finale du rapport d’activité | 12 mois | juin 2025-mai 2026 |
| Soumission de la version finale du rapport d’activité à la vingt et unième réunion du Comité directeur, en 2026 |  | mai 2026 |

1. [CEP/AC.13/2005/2](http://undocs.org/fr/CEP/AC.13/2005/2), par. 23. [↑](#footnote-ref-2)
2. [ECE/CEP/AC.13/2014/2](http://undocs.org/fr/ECE/CEP/AC.13/2014/2), par. 27. [↑](#footnote-ref-3)
3. [ECE/CEP/AC.13/2018/2](http://undocs.org/fr/ECE/CEP/AC.13/2018/2), par. 75 et 76. [↑](#footnote-ref-4)
4. Ibid., par. 53. [↑](#footnote-ref-5)
5. [ECE/CEP/AC.13/2019/2](http://undocs.org/fr/ECE/CEP/AC.13/2019/2), par. 74 a). [↑](#footnote-ref-6)
6. Ibid., par. 73. [↑](#footnote-ref-7)
7. [ECE/CEP/AC.13/2022/2](http://undocs.org/fr/ECE/CEP/AC.13/2022/2), par. 91 à 98. [↑](#footnote-ref-8)
8. Bridge 47, *Bridge 47 Global Event: Envision 4.7.* *Report,* *Helsinki, 5-7 November 2019* (s.l.n.d.). Consultable à l’adresse [www.bridge47.org/sites/default/files/2019-12/report\_envision\_4.7.pdf](https://www.bridge47.org/sites/default/files/2019-12/report_envision_4.7.pdf). [↑](#footnote-ref-9)
9. UNESCO, *Actes de la Conférence générale, dix-huitième session, Paris, 17 octobre-23 novembre 1974, vol. 1, Résolutions* (Paris, 1975), p. 147. [↑](#footnote-ref-10)
10. [ECE/CEP/AC.13/2022/7](http://undocs.org/fr/ECE/CEP/AC.13/2022/7), par. 9 f). [↑](#footnote-ref-11)
11. Publication des Nations Unies, ECE/CEP/179. [↑](#footnote-ref-12)
12. Publication des Nations Unies, ECE/CEP/196. *Note*: La période indiquée dans le titre est une erreur de publication et devrait être « *2017-2019* ». [↑](#footnote-ref-13)
13. 2019 : année durant laquelle la quatrième phase de mise en application s’est achevée. [↑](#footnote-ref-14)
14. 2024 : année durant laquelle les rapports nationaux doivent être soumis au titre du cinquième cycle de présentation de rapports obligatoires. [↑](#footnote-ref-15)
15. Les points 1 à 6 correspondent aux objectifs de la Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable ([CEP/AC.13/2005/3/Rev.1](http://undocs.org/fr/CEP/AC.13/2005/3/Rev.1), par. 7). [↑](#footnote-ref-16)
16. Pour les pays dotés d’une structure fédérale, l’adjectif « national » est à comprendre au sens de « infranational », selon le cas. Dans ce contexte, l’expression « données au niveau national » désigne les données agrégées provenant des entités fédérées. [↑](#footnote-ref-17)
17. Voir [www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2022/06/16/council-adopts-recommendation-to-stimulate-learning-for-the-green-transition/](http://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2022/06/16/council-adopts-recommendation-to-stimulate-learning-for-the-green-transition/). [↑](#footnote-ref-18)
18. *GE 2050: The European Declaration on Global Education to 2050 − The Dublin Declaration − A Strategy Framework for Improving and Increasing Global Education in Europe to 2050, Final Congress Version, adopted 4 November 2022*, disponible à l’adresse [https://static1.squarespace.com/static/
5f6decace4ff425352eddb4a/t/636d0eb7a86f6419e3421770/1668091577585/GE2050-declaration.pdf](https://static1.squarespace.com/static/5f6decace4ff425352eddb4a/t/636d0eb7a86f6419e3421770/1668091577585/GE2050-declaration.pdf). [↑](#footnote-ref-19)
19. Veuillez inviter les administrations concernées à contribuer à remplir cette partie du questionnaire. [↑](#footnote-ref-20)
20. Les documents directifs comprennent les stratégies, les plans, les programmes, les lignes directrices et les autres documents nationaux et interministériels qui peuvent jouer un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs de développement durable et dans l’application de la politique environnementale et la lutte contre les changements climatiques. Veuillez au besoin donner des précisions. [↑](#footnote-ref-21)
21. Consultez la cartographie de la Classification internationale type de l’éducation de votre pays à l’adresse <http://uis.unesco.org/fr/cartographies-de-la-cite>. [↑](#footnote-ref-22)
22. Les procédures d’assurance de la qualité peuvent comprendre des listes de normes, des critères d’agrément ou des inspections. Il ne s’agit pas des qualifications des étudiants. [↑](#footnote-ref-23)
23. Ce sous-indicateur peut être directement lié à l’objectif 4, en particulier la cible 4.7. [↑](#footnote-ref-24)
24. On trouvera de plus amples informations à ce sujet dans le document [CEP/AC.13/2005/3/Rev.1](http://undocs.org/fr/CEP/AC.13/2005/3/Rev.1), par. 15. [↑](#footnote-ref-25)
25. Précisez s’il s’agit de programmes nationaux ou infranationaux (par exemple provinciaux, territoriaux ou régionaux). [↑](#footnote-ref-26)
26. UNESCO, Paris, 2017. [↑](#footnote-ref-27)
27. Arnim Wieck, Lauren Withycombe et Charles L. Redman, « Key competencies in sustainability: a reference framework for academic programme development », *Sustainability Science*, vol. 6, no 2 (juillet 2011), p. 203 à 218, mis à jour dans Katja Brundiers *et al*., « Key competencies in sustainability in higher education: toward an agreed-upon reference framework », *Sustainability Science*, vol. 16, no 1 (janvier 2021), p. 13 à 29. [↑](#footnote-ref-28)
28. Guia Bianchi, Ulrike Pisiotis et Marcelino Cabrera Giraldez (Luxembourg, Office des publications de l’Union européenne, 2022). [↑](#footnote-ref-29)
29. On trouvera de plus amples informations à ce sujet dans le document [CEP/AC.13/2005/3/Rev.1](http://undocs.org/fr/CEP/AC.13/2005/3/Rev.1), par. 33 a) à f). [↑](#footnote-ref-30)
30. Voir <https://wholeschoolapproach.lerenvoormorgen.org/en/>. [↑](#footnote-ref-31)
31. Veuillez inviter les organisations concernées à contribuer à répondre cette question, en veillant à consulter les groupes sous-représentés. [↑](#footnote-ref-32)
32. Pour cette section, veuillez mener de vastes consultations auprès des établissements d’éducation non formelle et informelle, en veillant à la participation des groupes sous-représentés. Vous pouvez utiliser l’approche des « changements les plus importants » pour trouver des exemples illustrant vos réponses (voir les Lignes directrices relatives à l’établissement des rapports sur l’application de la Stratégie de la Commission économique pour l’Europe pour l’éducation en vue du développement durable). [↑](#footnote-ref-33)
33. Margherita Bacigalupo *et al*., *EntreComp: The entrepreneurship competence framework* (Luxembourg, Office des publications de l’Union européenne, 2016). [↑](#footnote-ref-34)
34. On parle de processus multipartite lorsque plusieurs partenaires de différents milieux politiques, sociaux et économiques − autrement dit un vaste ensemble d’acteurs issus des collectivités concernées, comme le système éducatif (organismes publics, enseignants, directeurs d’établissements), la société civile, les entreprises, le monde universitaire et les organisations religieuses − collaborent à l’examen, la prise de décisions et l’application de solutions visant à résoudre des problèmes collectifs ou à atteindre des objectifs communs. Dans le contexte de l’enseignement supérieur, cela couvre le processus d’ouverture des universités vers l’extérieur, qui englobe un large éventail d’initiatives telles que l’intégration régionale, la coopération avec les entreprises, la transdisciplinarité, les achats écologiques et la coopération en matière de recherche et d’éducation. [↑](#footnote-ref-35)
35. On entend par « mécanismes » des structures telles que des programmes de financement ou des comités, tandis que les plateformes sont des espaces de rencontre (physiques ou virtuels) de parties prenantes. [↑](#footnote-ref-36)
36. Pour ce qui est du contenu ou de la méthode. [↑](#footnote-ref-37)
37. Pour les établissements d’enseignement supérieur, l’accent est mis ici sur la formation en matière de développement durable et d’EDD qui est dispensée aux enseignants du supérieur dans les universités et les écoles supérieures. [↑](#footnote-ref-38)
38. CEE, *Learning for the Future: Competences in Education for Sustainable Development − United Nations Economic Commission for Europe Strategy for Education for Sustainable Development* (Utrecht, 2012). [↑](#footnote-ref-39)
39. Voir <https://aroundersenseofpurpose.eu/fr/>. [↑](#footnote-ref-40)
40. Pour les établissements d’enseignement supérieur, l’accent est mis ici sur les programmes de formation en cours d’emploi portant sur le développement durable et l’EDD qui sont dispensés aux enseignants du supérieur dans les universités et les écoles supérieures où ceux-ci travaillent. [↑](#footnote-ref-41)
41. Y compris un financement direct, une aide en nature et un appui politique et institutionnel. [↑](#footnote-ref-42)
42. Stephane Carretero Gomez, Riina Vuorikari et Yves Punie, *DigComp 2.1: The Digital Competence Framework for Citizens: With Eight Proficiency Levels and Examples of Use* (Luxembourg, Office des publications de l’Union européenne, 2017). [↑](#footnote-ref-43)
43. Il est fait référence ici à l’appui fourni par différents acteurs, comme l’État, les autorités locales, des entreprises et des organisations ou institutions non gouvernementales. [↑](#footnote-ref-44)
44. Par exemple les concepts, le développement de comportements et de valeurs, le renforcement des compétences, l’enseignement et l’apprentissage, le développement scolaire, l’utilisation des technologies de l’information et de la communication et les moyens d’évaluation, y compris les effets socioéconomiques. [↑](#footnote-ref-45)
45. Dans le cadre de stratégies nationales ou infranationales, par exemple. [↑](#footnote-ref-46)
46. Dans ce contexte, on entend par « réseaux internationaux » les associations, groupes de travail, programmes, partenariats et autres mécanismes établis aux niveaux mondial, régional et sous-régional. [↑](#footnote-ref-47)
47. [ECE/NICOSIA.CONF/2022/10](http://undocs.org/fr/ECE/NICOSIA.CONF/2022/10). [↑](#footnote-ref-48)
48. Les procédures d’assurance de la qualité peuvent comprendre des listes de normes, des critères d’agrément ou des inspections. Il ne s’agit pas des qualifications des étudiants. [↑](#footnote-ref-49)
49. Il peut s’agir, par exemple, de projets scolaires relatifs à l’EDD, de programmes éducatifs, de programmes basés sur des projets pour les collectivités scolaires ou de cadres scolaires mis au point par des ONG. [↑](#footnote-ref-50)
50. Lorsqu’il s’agit de déterminer si l’EDD est prise en compte, il convient de garder à l’esprit que l’EDD couvre tous les objectifs de développement durable, pas seulement les questions traditionnellement considérées comme liées à l’environnement. [↑](#footnote-ref-51)
51. Voir <https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_14_765>. [↑](#footnote-ref-52)
52. Précisez s’il s’agit de programmes nationaux ou infranationaux (par exemple, provinciaux, territoriaux ou régionaux). [↑](#footnote-ref-53)